Réserve Naturelle
ILE DE LA PLATIERE

Rapport d'activité 2022

Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère

SOMMAIRE

INTRODUCTION **3**

I - GESTION DE L'HYDROSYSTEME **4**

- *Une faible hydrologie en 2022* *4*
- *Une nappe phréatique stable malgré la sécheresse* *6*
- *Avancement du Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE)* *9*

II – GESTION DES HABITATS **11**

II -1 - ANNEXES HYDRAULIQUES 11
- *Suivi de la végétation des annexes hydrauliques* *11*
- *Suivi de l'intégrité du peuplement en odonates* *14*
- *Evolution de la surface de roselières en Réserve Naturelle* *16*

II - 2 - GREVES FLUVIALES 18
- *Suivi de la végétation des grèves restaurées* *18*
- *Entretien par pâturage extensif du banc 2* *20*

II - 3 - FORET ALLUVIALE 21
- *Restauration de boisements alluviaux* *21*
- *Régénération des ligneux sur les casiers de l'île des Graviers* *21*
- *Reconstitution de boisements alluviaux dans le secteur de l'Helvetia* *24*
- *Suivis des coupes et délimitation des parcelles maîtrisées et du DPF* *25*

II - 4 - PRAIRIES ALLUVIALES 26
- *Entretien courant des prairies alluviales* *26*
- *Suivi des lépidoptères* *27*
- *Suivi de l'impact des boutis de sanglier* *28*

III – GESTION DES ESPECES **30**

- *Veille et contrôle sur les espèces végétales invasives* *30*
- *Veille sur les vertébrés à enjeu patrimonial* *32*

IV - EQUILIBRE OBJECTIFS DE CONSERVATION/DEMANDES PEDAGOGIQUES ET RECREATIVES **34**

IV - 1 - APPLICATION DE LA REGLEMENTATION 34
IV - 2 - APPROPRIATION DES ESPACES PROTEGES 37
- *Animations scolaires et périscolaires* *37*
- *Manifestations grand public* *39*
- *Renfort EEDD estival 2022* *41*
- *Ancrage territorial* *42*
- *Evolution de la fréquentation de la RN* *43*
- *Espace Communication* *45*

V - PILOTAGE DE LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE **46**

- *Gouvernance* *46*
- *Renouvellement du plan de gestion* *46*
- *Temps de travail consacré aux différentes actions* *51*
- *Personnel gestionnaire* *52*

Rédaction : Yves Prat-Mairet, Manon Bounous, Lisa Auger et Aude Marcou (CEN Isère)

Photo de couverture : Prairie de l'île des Graviers Sud, août 2022

INTRODUCTION

Le Conservatoire des Espaces Naturels Isère est gestionnaire de la Réserve Naturelle de l'Île de la Platière depuis le 1er janvier 2017, date à laquelle l'association a repris la gestion antérieurement assurée par l'Association des Amis de l'Île de la Platière. Les missions confiées au gestionnaire sont précisées dans une convention de gestion signée avec l'État. Cette convention de 5 ans a été renouvelée en 2021.

Le rapport d'activité est structuré par les grands enjeux de la Réserve Naturelle (RN), qui regroupent les objectifs à long terme du plan de gestion. Les différentes opérations, découlant de chaque enjeu, mises en œuvre dans le courant de l'année civile 2022, sont présentées avec leur déroulement, une synthèse des résultats le cas échéant et des commentaires. Il constitue la mémoire du site et vise donc une exhaustivité relative.

I - GESTION DE L'HYDROSYSTEME

Rappel des objectifs à long terme :

Nappe phréatique :

- Restaurer le caractère humide de la plaine alluviale (connexion permanente ou temporaire de tous les paléochenaux)

- Préserver la bonne qualité de l'eau souterraine

Vieux Rhône :

- Retrouver un fleuve courant avec un débit modulé selon la saison permettant le développement des communautés aquatiques rhéophiles caractéristiques du fleuve

- Restaurer une dynamique fluviale permettant de remobiliser les alluvions piégées sur les marges depuis les aménagements Girardon et de retrouver des communautés pionnières

Crue inondante :

- Conserver une fréquence d'inondation suffisante pour maintenir la spécificité des milieux terrestres

---

- **Une faible hydrologie en 2022**

L'année 2022 présente une hydrologie exceptionnelle, très contrastée par rapport à 2021 qui était déjà, à bien des égards, exceptionnelle.

L'hiver 2021-2022 est marqué par une crue "classique" avec un pic en fin d'année qui a quasiment atteint 4 000 m^3/s. Des valeurs de débits relativement importantes sont donc constatées sur les deux premières semaines de janvier lors de la décrue. Ensuite, la sécheresse précoce et la canicule ont rapidement pris le relais et aucune occurrence de déversement n'a été constatée jusqu'en toute fin d'année (du 24 décembre au 31 décembre). Lors de ce second épisode de l'année 2022, les débits n'ont pas dépassés 3 000 m^3/s.

Par ailleurs, en 2022, l'étiage quinquennal (370 m^3/s) est atteint environ 60 jours dans l'année.

Ainsi, 2022 est une des années avec l'hydrologie la plus calme enregistrée localement. Une seule journée de débit partiellement morphogène est constatée ; le 1er janvier lors de la décrue de l'épisode de crue de l'hiver 2021-2022. Depuis 1996, le nombre d'années sans épisode au moins partiellement morphogène est de 9. Le nombre de jour avec déversement "simple" (inondation non morphogène) est de 22. Il s'agit du troisième plus bas depuis 25 ans, derrière 2017 (10 jours) et 2003 (19 jours).

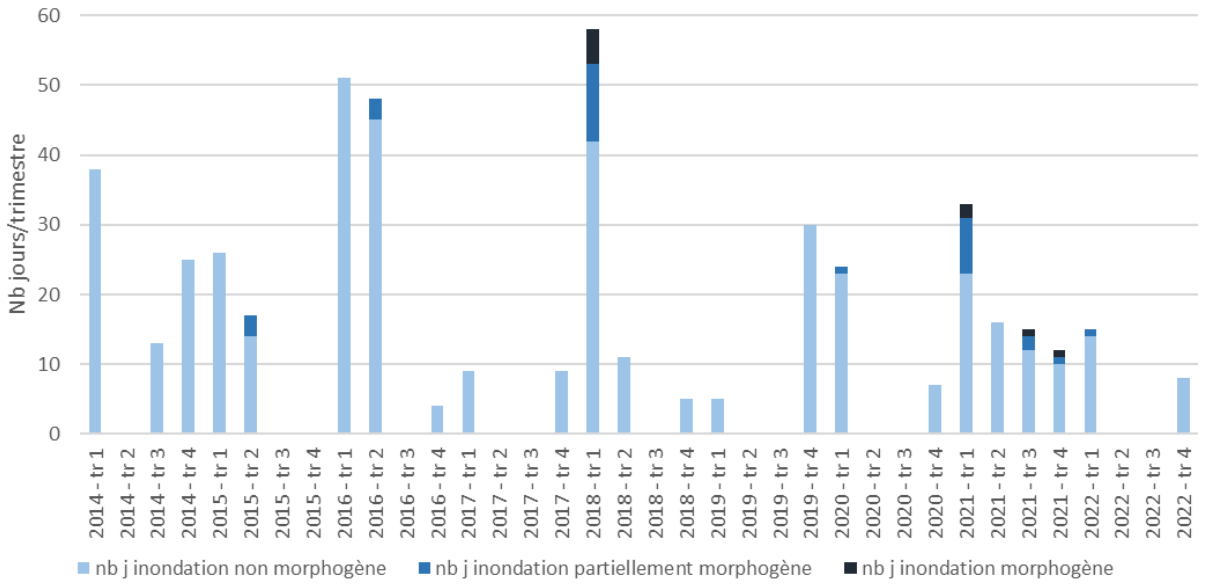

Figure 1 : Caractérisation de l'hydrologie trimestrielle de 2014 à 2022

Inondation non morphogène = débit dans le RCC supérieur au débit réservé et inférieur à 1 500 m³/s.

Inondation partiellement morphogène = débit dans le RCC compris entre 1 500 et 2 000 m³/s où les plus petits éléments de la charge de fond peuvent être mis en mouvement localement.

Inondation morphogène = débit dans le RCC supérieur à 2 000 m³/s mettant en mouvement toutes les classes granulométriques de la charge de fond.

- **Une nappe phréatique stable malgré la sécheresse**

Les cinq piézomètres de contrôle ont été suivis. Les niveaux présentent tous une distribution faible, témoignant de la faible hydrologie de 2022.

Le piézomètre S2, en rive droite du vieux Rhône, enregistre une médiane très basse, plus basse encore que le minimum de 2019.

Le piézomètre Oves, en rive gauche du vieux Rhône sur la partie amont, présente une médiane similaire à celles observées en 2019 et 2020.

Le piézomètre P37, également en rive gauche du vieux Rhône à la limite d'influence du cône de rabattement des pompages industriels, présente un niveau d'eau comparable à celui des autres années.

Le piézomètre P285bis, situé au cœur du cône de rabattement des pompages industriels, enregistre comme en 2021 une hausse de la valeur médiane de son niveau d'eau. Cette augmentation pourrait être due à la diminution des pompages industriels intervenu à la charnière des années 2020 et 2021 suite à l'arrêt d'ateliers de la plateforme chimique grand consommateur d'eau. Cette hypothèse est à vérifier sur les prochains relevés. Le gain piézométrique depuis 2008-2010, sous l'effet cumulé du nouveau régime réservé et des réductions de pompage, serait de l'ordre d'un mètre sur ce piézomètre.

Le piézomètre DIB, influencé à la fois par la nappe du Rhône et celle de la Bièvre Valloire, présente une médiane similaire à celles observées sur la période 2013-2015. La diminution des pompages industriels pourrait également influencer le niveau d'eau de ce piézomètre.

Le gain piézométrique induit par le nouveau régime réservé reste substantiel, mais il ne permet malheureusement que le rétablissement d'une connexion temporaire entre les boisements et la nappe phréatique, et non celui d'une connexion permanente. Or, celle-ci est la seule garante du bon état des boisements alluviaux.

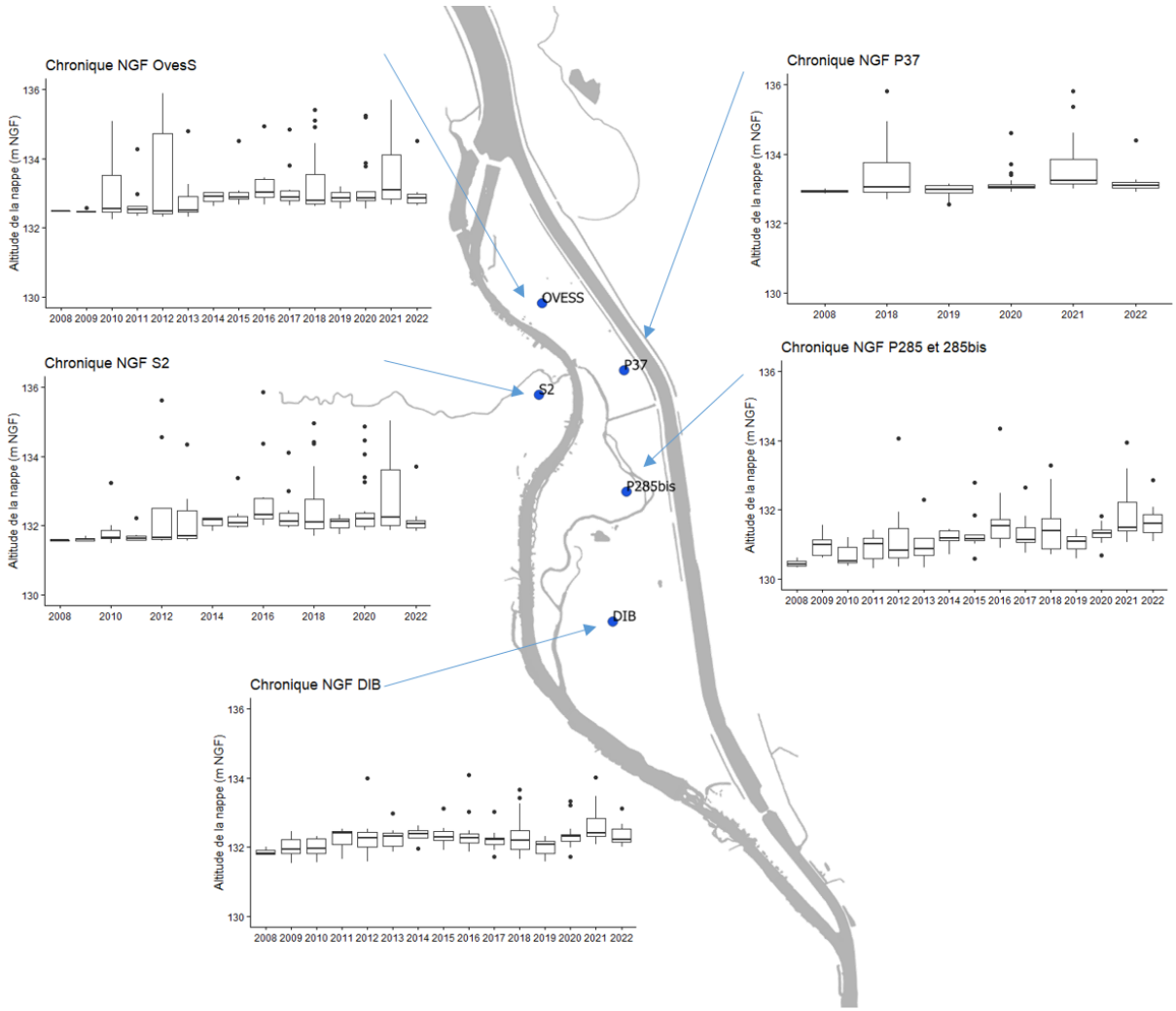

Figure 2 : Chronique des mesures piézométriques des piézomètres de contrôle depuis 2008 (avant la mise en place du nouveau débit réservé en 2014)

Les chroniques 2022 montrent un niveau d'eau très haut la première quinzaine de janvier lié à la crue de décembre 2021. Les niveaux se stabilisent ensuite et montrent une variation classique avec des valeurs basses en début (janvier-février) et fin d'année (septembre-décembre), en lien avec les variations de débit réservé habituelles.

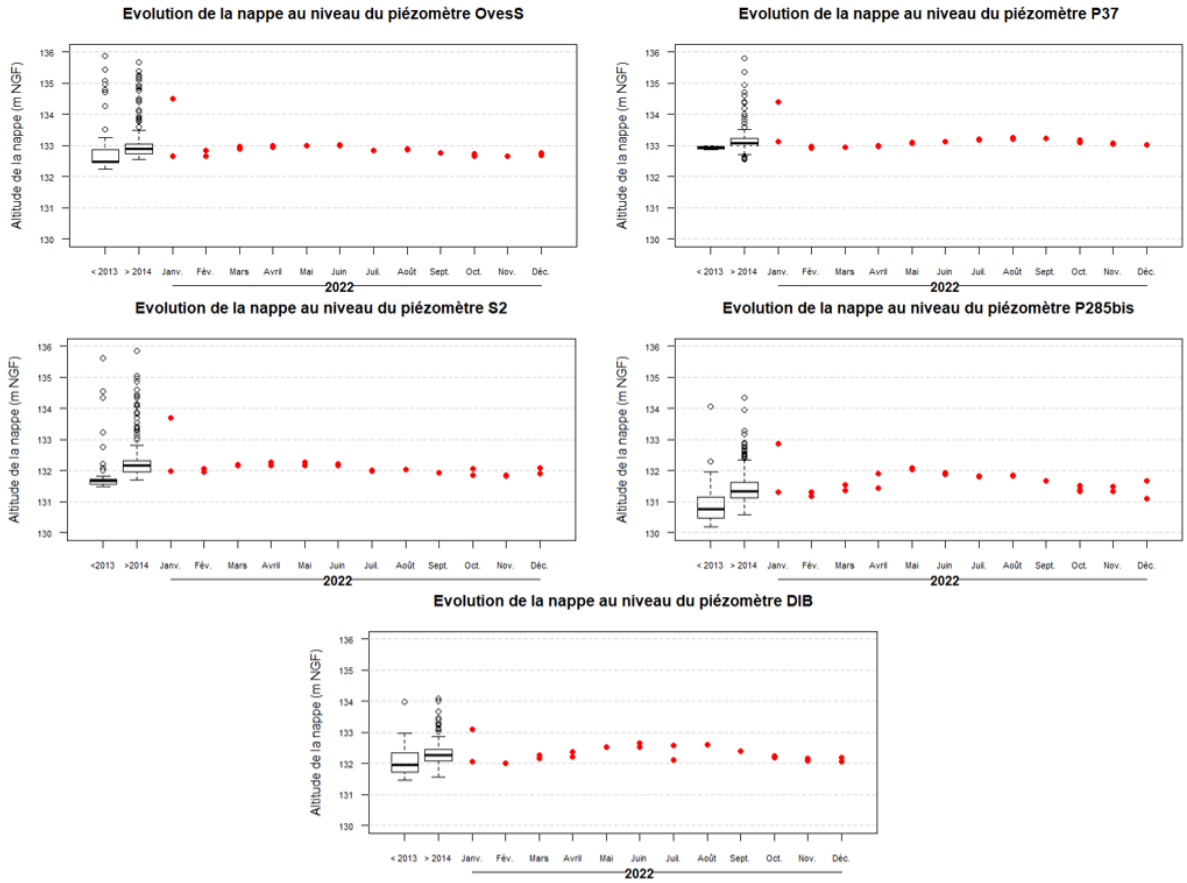

Figure 3 : Données piézométriques 2022 des piézomètres de contrôle en regard des données avant et après la mise en place du nouveau débit réservé (2014)

- **Avancement du Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE)**

A la suite du classement de la nappe de Péage de Roussillon en déficit quantitatif dans le SDAGE, suite à l'Etude sur les Volumes Prélevables (EVP) achevée en 2015, sous la maîtrise d'ouvrage du SMIRCLAID, ainsi que l'avis du Comité Scientifique du Comité de Bassin rendu en 2017, l'Etat a engagé en novembre 2017 la concertation pour l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion pour l'Eau (PTGE) pour la nappe phréatique du Rhône court-circuité (RCC) de Péage de Roussillon. Ce PTGE vise à définir un programme d'action permettant à l'aquifère de ne plus être en déficit quantitatif, tout en garantissant l'ensemble des usages. L'EVP a également conclu que la seule réduction des prélèvements industriels ne suffirait pas retrouver le bon état de la forêt alluviale.

Ainsi, le PTGE a pour objectif de déterminer les actions à mettre en œuvre en priorité afin d'atteindre le bon état de la nappe phréatique et donc de la forêt alluviale. Plusieurs combinaisons de scénarii ont été modélisées par le bureau d'études Hydrophis (sous maitrise d'ouvrage de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône) et présentées au comité de pilotage du 20 septembre 2022.

Le scénario retenu par le comité de pilotage comprend (*cf.* page suivante) :

- La remise en eau des paléochenaux, dont le périmètre a été ajusté, notamment pour minorer les impacts sur des espaces agricoles
- Le plafonnement des prélèvements à 65 000 m^3/j sur le champ captant Platière centre (avec un report de 30 000 m^3/j sur le champ captant Terrasse nord).

Ce scénario conduit à la remise en état de connexion permanente (nappe au-dessus du toit de galets) de 38 ha de boisements, en plus des 16 ha actuels. Concernant les boisements en connexion temporaire (nappe moins d'un mètre sous le toit de galets), les surfaces passeraient de 58 ha a 138 ha. Ces valeurs, bien que pouvant paraître relativement faibles, semblent tout à fait satisfaisantes pour le maintien des milieux naturels, et notamment de forêt alluviale de la RNN de l'île de la Platière, dans un bon état de conservation. Il est donc estimé que la mise en œuvre du scénario présenté est la plus pertinente pour atteindre l'objectif fixé par le PTGE : la remise en bon état quantitatif de la nappe alluviale et donc de la forêt alluviale. La mise en œuvre dudit scénario ouvre notamment la voie à la révision du statut de la nappe de Péage de Roussillon, une fois confirmation des effets modélisés.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un tel scénario conduirait à l'apparition d'un dôme piézométrique à proximité de l'actuel cône de rabattement lié aux prélèvements sur le champ captant Platière centre (*cf.* page suivante). L'effet des prélèvements sur ce champ captant deviendrait alors quasi imperceptible. Ainsi, la situation perchée de la lône de la Platière par rapport à la nappe alluviale toucherait à sa fin, ce qui rétablirait un fonctionnement plus naturel de cette annexe fluviale. Cette reconnexion de la lône avec la nappe est favorable à remise en route de processus naturels dans cette annexe avec notamment le décolmatage du fond du lit, qui est souhaitable.

Scénario retenu

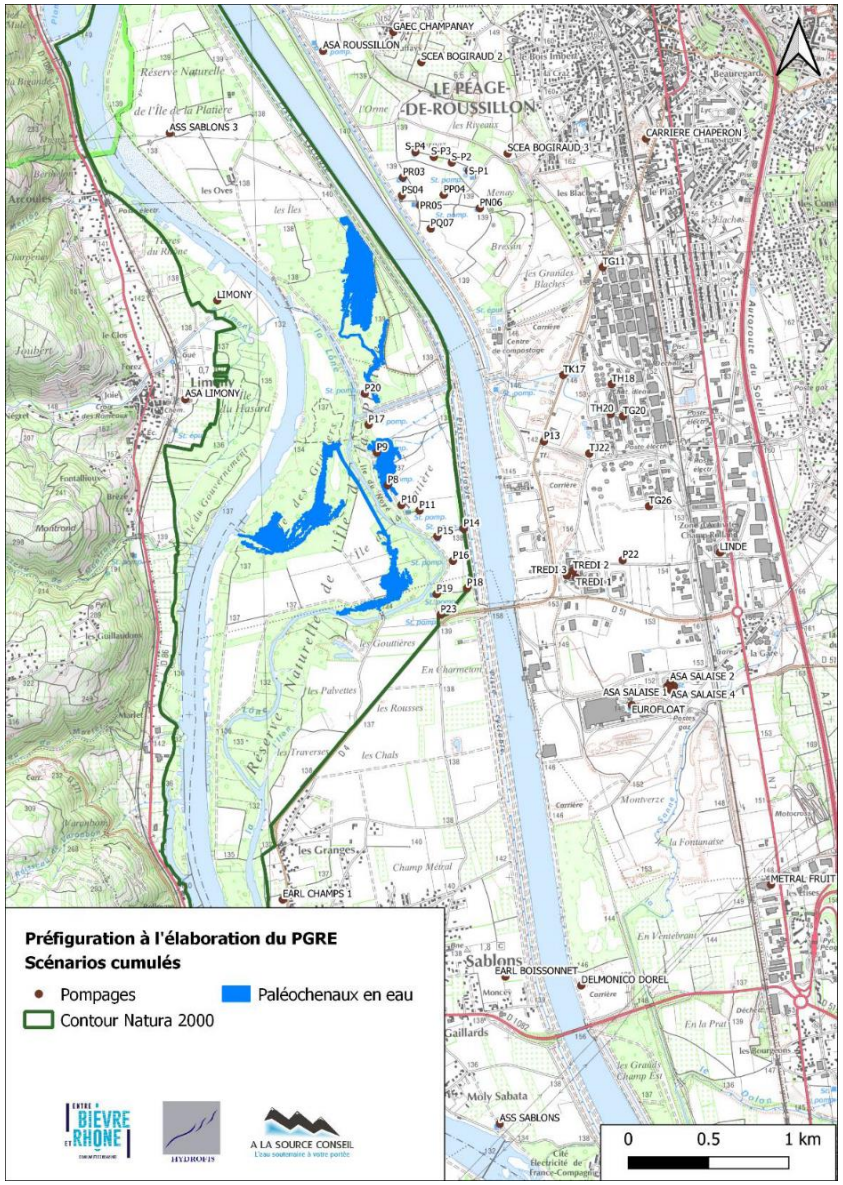

Modélisation de la nappe avec ce scénario

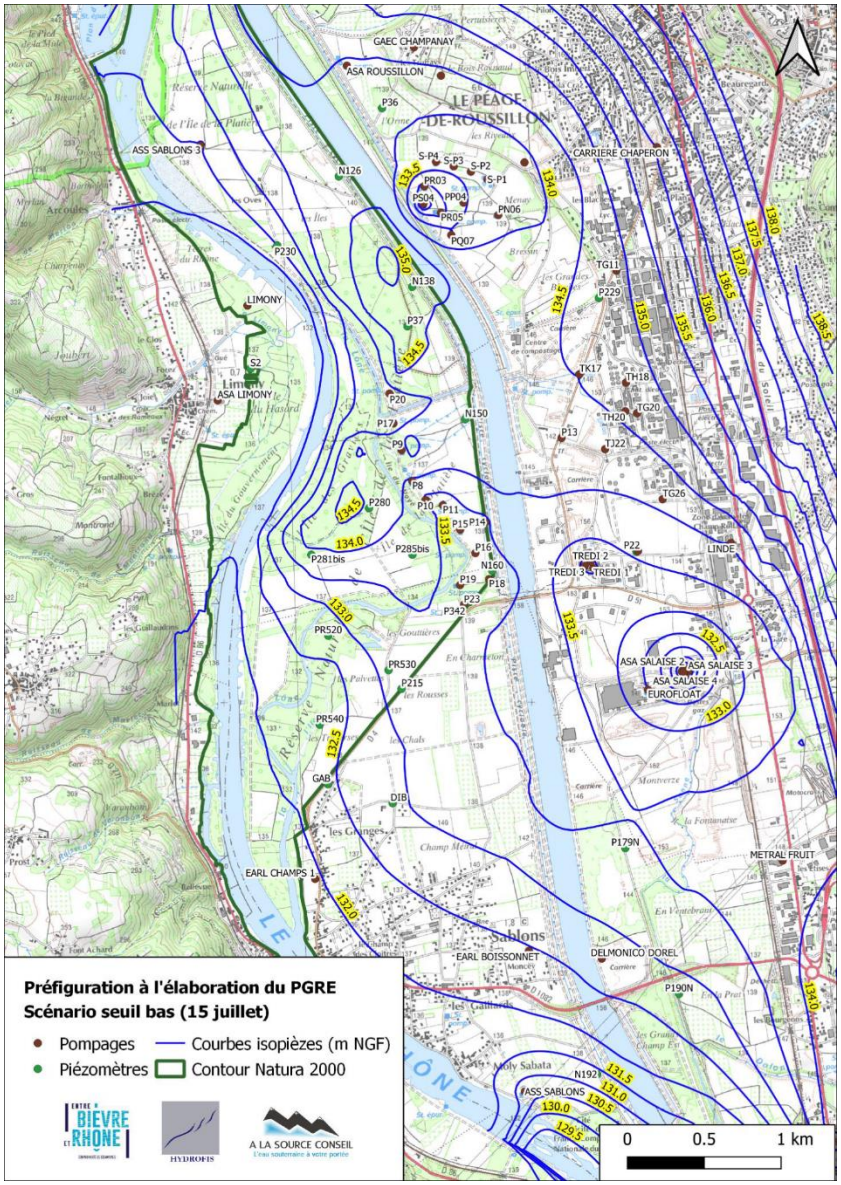

Figure 4 : Scénario retenu et effets attendus sur la nappe alluviale (source : Rapport Hydrofis pour CC EBER, 2022)

II – GESTION DES HABITATS
II -1 - ANNEXES HYDRAULIQUES

Rappel des objectifs à long terme :

- Restaurer un réseau d'annexes hydrauliques (lônes, mares, etc.) aux fonctionnements diversifiés (qualité de l'eau, vitesse du courant, durée de mise en eau, rythme de perturbation par le fleuve)

- **Suivi de la végétation des annexes hydrauliques**

Depuis 2019, le rythme de suivi est allégé pour proposer un rythme adapté à chaque lône. Les sites restaurés dans le cadre du plan Rhône ont bénéficié d'un suivi réglementaire entre 3 et 5 ans après leur restauration. Ce rythme était intéressant pour documenter les ajustements de communautés mais apparaît comme lourd et peu pertinent à long terme, les sites restaurés connaissant ensuite une évolution plus lente. Ainsi, afin d'optimiser les moyens disponibles, la fréquence de suivi a été revue.

Tableau de synthèse du suivi des annexes hydrauliques de la Réserve Naturelle

Site	Action de restauration	Année rest.	Rythme suivi à partir 2019	2019		2020		2021		2022	
				Prog	Réal	Prog	Réal	Prog	Réal	Prog	Réal
Lône Noyer Nord	Remise en eau par curage	2004	1 an sur 3	non	non	oui	oui	non	non	non	non
Lône Noyer Sud	Remise en eau par curage	2012	annuel	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Lône Ilon	Remise en eau par curage	2014	1 an sur 3	oui	oui	non	non	non	non	oui	oui
Lône et casiers Boussarde	Décloisonnement et modification du régime de perturbation par les crues par suppression des digues transversales	2015	1 an sur 3	oui	non	non	non	oui	oui	non	non
Lône Platière	Réalimentation	1992	annuel	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Modification régime perturbation par les crues par ouverture de brèches dans la digue amont	2014									
Casiers Arcoules	Annexe non restaurée	-	1 an sur 2	oui	oui	non	non	non	non	oui	oui
Casiers Limony Serrières RD	Annexe non restaurée	-	1 an sur 2	non	non	oui	non	oui	oui	non	non
Casiers banc 3	Annexe non restaurée	-	1 an sur 2	non	non	non	non	oui	oui	non	non

La programmation de suivi des quatre annexes prévues en 2022 a pu être intégralement mise en œuvre.

Sur la **lône de la Platière** trois périodes peuvent être distinguées à partir de la structure de la végétation :

- Avant 1994, la végétation aquatique est dominée par les herbiers d'eau douce non courante et un voile de lentilles d'eau. Sur cette période, la structure parait instable sous l'effet de la diminution du débit et des assecs temporaires, puis de la réalimentation en eau de 1992 ;
- A partir de 1994, les herbiers d'eau courante et les herbiers pionniers prennent de l'importance et deviennent dominants ;
- La crue tardive de juillet 1996 perturbe fortement cette lône avec des herbiers aquatiques très peu développés sur cet été-là (l'augmentation apparente des roselières/cariçaies en 2016 est en fait due à la forte diminution des herbiers aquatiques). Par la suite, la structure antérieure se remet progressivement en place, avec toutefois une plus grande instabilité des herbiers pionniers. Depuis 2018, les roselières aquatiques se développent sur l'extrémité avale.

La granulométrie du fond de la lône de la Platière reste dominée nettement par le gravier. Cette lône majeure du site connaît une dynamique localisée mais qui ne compromet pas sa durabilité. L'importante progression du recouvrement de la ripisylve sur ce site est bien documentée par les suivis. Cette modification conséquente peut induire une modification de l'expression de certaines espèces (végétales comme animales) qu'il pourrait être intéressant de surveiller.

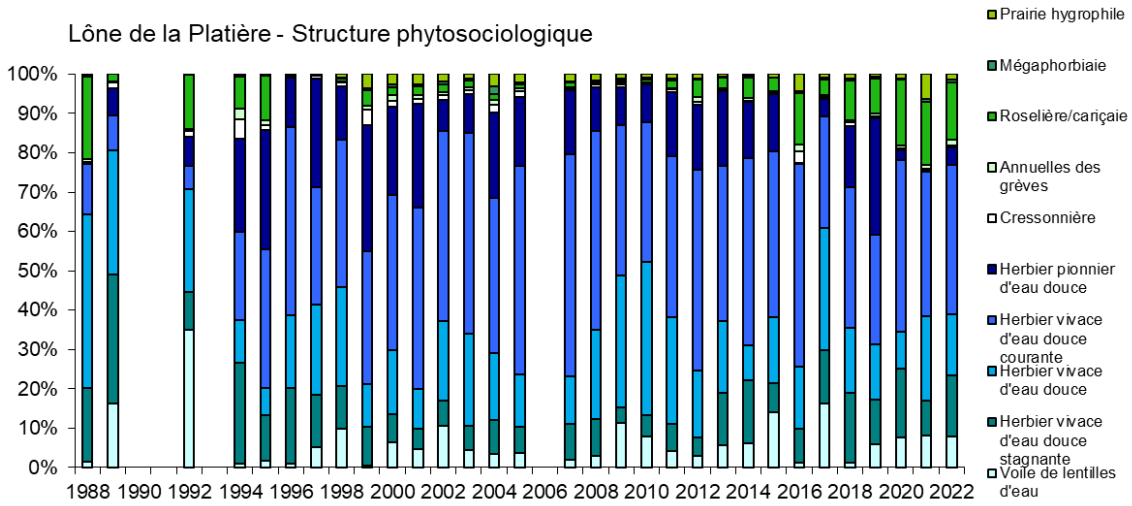

Figure 5 : Lône de la Platière - Structure phytosociologique

La **lône de Noyer Sud** est dominée, dès la seconde année après sa restauration, par les herbiers d'eau courante. La granulométrie du fond de cette lône reste nettement dominée par le gravier. Vive, elle est assez unique dans la plaine alluviale. Le secteur central de la lône est marqué par un radier dynamique dont la position s'est progressivement décalée en fonction des épisodes de crue. A ce titre, ce site reste à surveiller car en 2021, le radier semblait se réduire en longueur, sans toutefois s'assécher pour le moment.

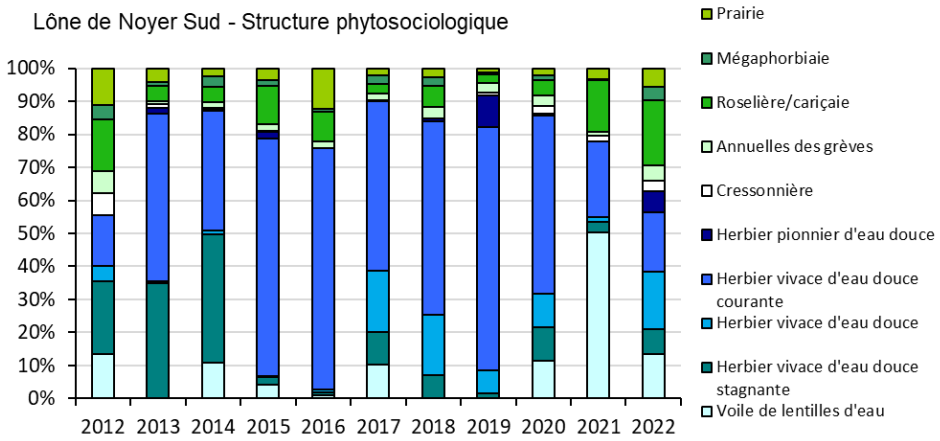

Figure 6 : Lône de Noyer Sud - Structure phytosociologique

La **Lône de l'Ilon** n'est échantillonnée avant sa restauration complète en 2014 que par 3 points sur sa partie avale encore en eau. La structure de la végétation y est assez instable avec de fortes fluctuations interannuelles. Depuis sa restauration complète, elle est dominée par un voile de lentilles d'eau, et seule la partie avale préexistante comporte des herbiers aquatiques submergés d'une couverture importante. Les apports phréatiques attendus par la restauration ne se sont pas mis en place. Comme d'autres lônes, elle a été fortement perturbée par la crue tardive de 2016. Depuis sa restauration, la granulométrie de son fond s'est diversifiée : initialement dominée par de la vase – ce qui reste le cas de la partie avale préexistante - le linéaire présente une codominance de vases et graviers.

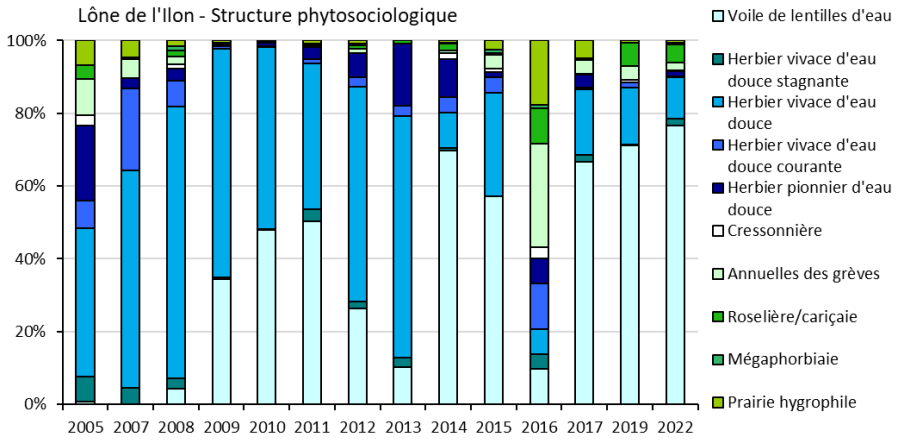

Figure 7 : Lône de l'Ilon - Structure phytosociologique

Les **casiers d'Arcoules**, dont les herbiers aquatiques étaient très peu développés avant 2017, enregistrent depuis une forte augmentation de leur recouvrement. L'apparente régression de la contribution des recouvrements de cariçaies et roselières est due à l'apparition des herbiers aquatiques. Les herbiers d'eau courante sont majoritairement représentés par *Vallisneria spiralis*. On note la présence de *Nymphoides peltata* et de *Myriophyllum verticillatum*, assez peu présentes ailleurs. La présence de cette dernière pourrait témoigner de la présence de sous-écoulements. La granulométrie du fond des casiers reste dominée par des éléments

grossiers (graviers et blocs des ouvrages Girardon), démontrant la forte énergie parcourant ces casiers lors des crues. Les parties éloignées du chenal présentent un profil plus envasé.

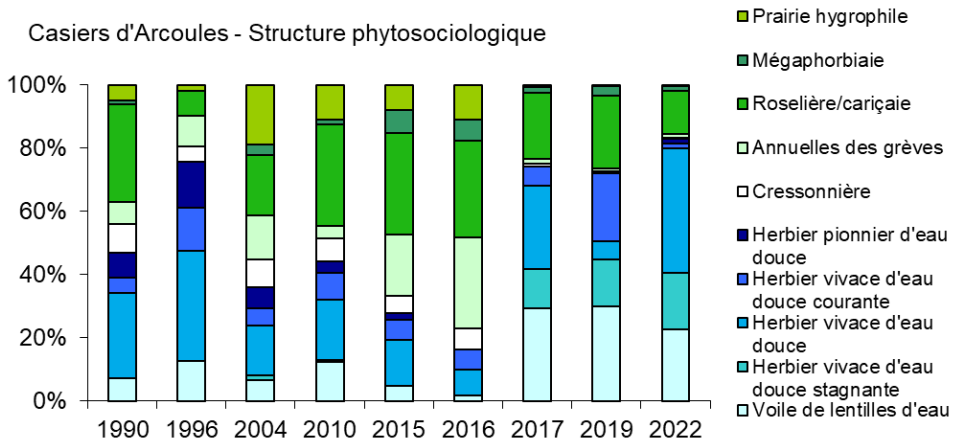

Figure 8 : Casiers d'Arcoules - Structure phytosociologique

- **Suivi de l'intégrité du peuplement en odonates**

Pour la sixième fois depuis 2009, le protocole de suivi de l'intégrité du peuplement en odonates de la plaine alluviale de Péage de Roussillon a été déployé. Ce protocole, basé sur le lien entre les habitats et les espèces d'odonates, permet de suivre l'évolution des milieux, notamment vis-à-vis de la restauration de lônes ou de changements fonctionnels (augmentation du débit réservé par exemple). Neuf habitats odonatologiques sont présents sur le RCC de Péage de Roussillon (du fleuve vif aux annexes stagnantes peu perturbées par les crues) et ont été suivis à l'aide de 42 points de suivi. Trente espèces sténoèces sont attendues sur le secteur. Un total de 37 espèces a été observées dans ce cadre, dont 25 sténoèces attendues.

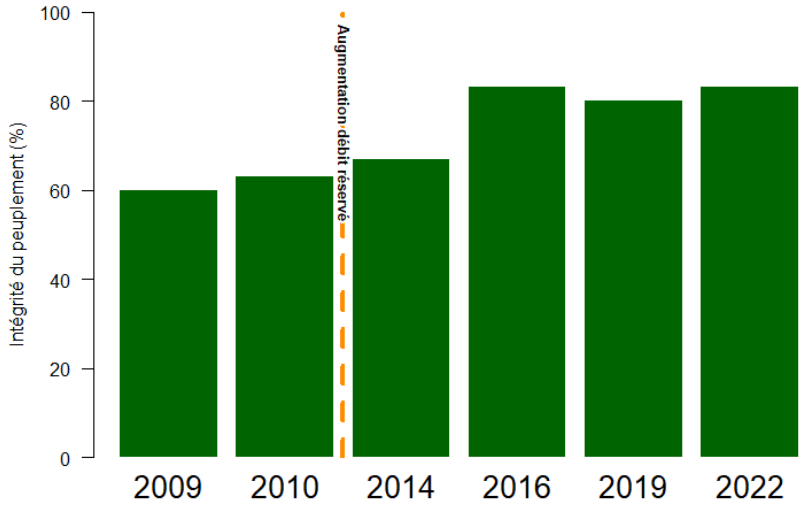

Figure 9 : Evolution de l'intégrité du peuplement en odonates du RCC de Péage de Roussillon

Comme en 2016 et 2019, l'intégrité du peuplement en odonates est assez forte. Ces valeurs d'intégrité sont très supérieures à celles calculées en 2009 et 2010, avant les programmes de restauration (augmentation et modulation du débit réservé, restauration physique de sites). L'intégrité a augmenté d'environ 20 % entre 2009/2010 et 2016/2019/2022. L'année d'augmentation du débit réservé (2014) révèle des valeurs intermédiaires en termes d'intégrité du peuplement.

À noter que trois des espèces sténoèces attendues n'ont jamais été notées lors des relevés RhoMéO.

- *Stylurus flavipes*, connue dans le secteur depuis 2007. Les niveaux de population de cette espèce sont probablement trop faibles pour que l'échantillonnage permette sa détection.
- *Aeshna grandis* et *Somatochlora metallica* sont connues en Isère mais n'ont jamais été observée aussi bas sur le cours du Rhône.

L'autochtonie globale du peuplement diminue depuis 2009/2010. On remarque néanmoins à l'aide du graphique suivant que le nombre d'espèces sténoèces reproductrices augmente très légèrement au cours de la période. Le nombre d'espèces non sténoèces reproductrice reste stable alors que le nombre d'espèces "de passage", lui, augmente très fortement au cours de la période.

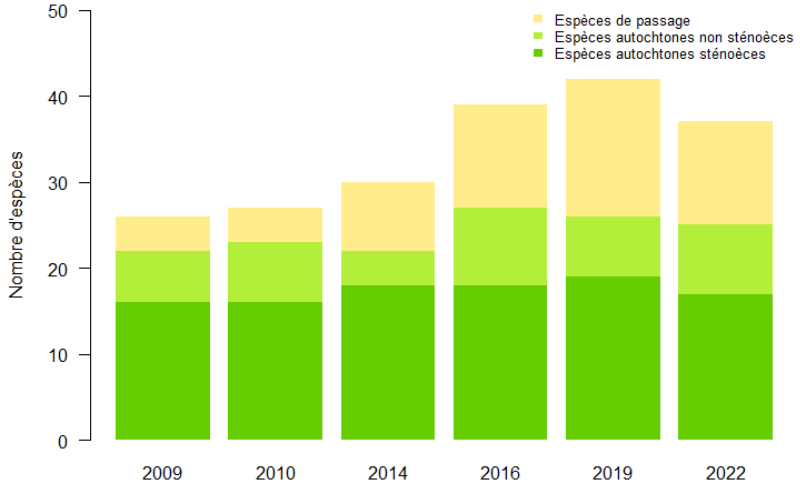

Figure 10 : Evolution de la richesse du peuplement en fonction du statut reproducteur

À noter que trois espèces à statut patrimonial ont été observées en 2022. La première, *Sympetrum depressiusculum*, est une espèce non protégée réglementairement mais en danger d'extinction en France. Une population importante mais très localisée sur le contre-canal aval rive droite est connue. L'espèce se reproduit localement sur deux sites. Cette espèce fait l'objet d'une attention particulière et est inscrite au Plan National d'action Odonates. Une autre espèce protégée réglementairement est observée : *Coenagrion mercuriale*. Cette espèce a reconquit le RCC depuis l'augmentation du débit réservé de 2014. Sa reproduction est connue sur les parties courantes du contre-canal en rive droite mais les observations faites dans le périmètre de la Réserve Naturelle ne permettent pas de certifier l'autochtonie. La dernière espèce à statut est *Oxygastra curtisii*. Cette espèce des eaux calmes est également protégée réglementairement. Elle n'est pas considérée comme une espèce sténoèce attendue selon RhoMéO.

Figure 11 : Le Sympetrum déprimé (Sympetrum depressiusculum), espèce à forte valeur patrimoniale

- **Evolution de la surface de roselières en Réserve Naturelle**

Les surfaces en roselière au sein du RCC de Péage de Roussillon ont considérablement évolué depuis l'augmentation du débit réservé de 2014. La surface occupée par des roselières a particulièrement augmenté hors RN, au niveau des villages de Serrières et Sablons. Dans le périmètre protégé, la cartographie des roselières montre une multiplication par trois des surfaces de roselières entre 2009 et 2021. Cela s'explique principalement par l'apparition de 53 nouvelles taches de roselières entre 2009 et 2021. Les roselières ont colonisé de nouvelles portions de berges autrefois défavorables notamment hors périmètre RNN et Natura 2000, tel que sur celles de de Sablons et sur les épis de Serrières, mais également sur les îlots des casiers de l'Ile des Graviers et sur le banc Platière. Une autre explication de ce phénomène serait l'augmentation de la taille des taches, les plus grandes atteignant seulement 1 700 m² en 2009 contre 2 900 m² en 2021.

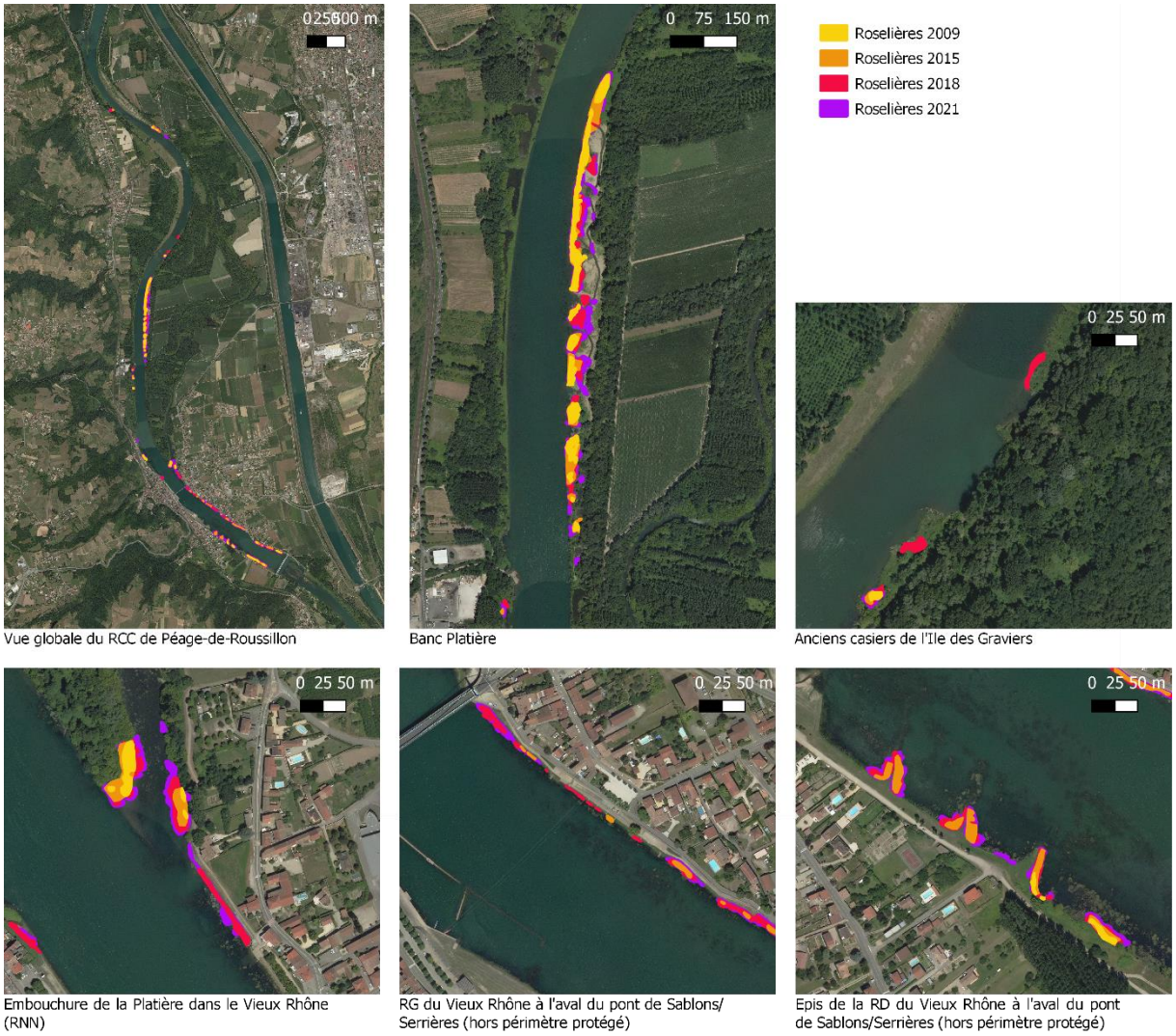

Figure 12 : Cartographie de l'évolution des taches de roselières sur les berges du vieux Rhône de Péage-de-Roussillon

Cette augmentation récente de la surface en roselière sur le RCC semble en grande partie liée à l'augmentation du débit réservé. En effet, la submersion de zones alluvionnés présentant des conditions stationnelles favorables a conduit à un développement important des roselières alors que les surfaces concernées avant cette date étaient localement faibles et stables.

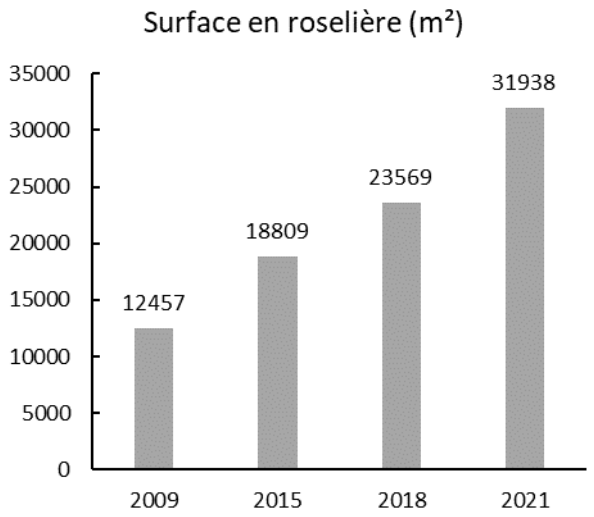

Figure 13 : Evolution de la surface en roselière du RCC de Péage-de-Roussillon

II - 2 - GREVES FLUVIALES

Rappel des objectifs à long terme :

- Conserver les habitats de grèves et les espèces associées

- **Suivi de la végétation des grèves restaurées**

Les bancs des anciens casiers de l'île des Graviers et deux transects du banc 3 ont été suivis en 2022. Ce suivi confirme que l'indice d'humidité augmente sur presque tous les types de grèves. Seules les grèves terrassées des casiers de l'île des Graviers semblent stagner aux alentours de 6,2. L'évolution la plus spectaculaire est celle des grèves non terrassées du banc platière qui passe de 5,9 à 7,9 en 5 ans.

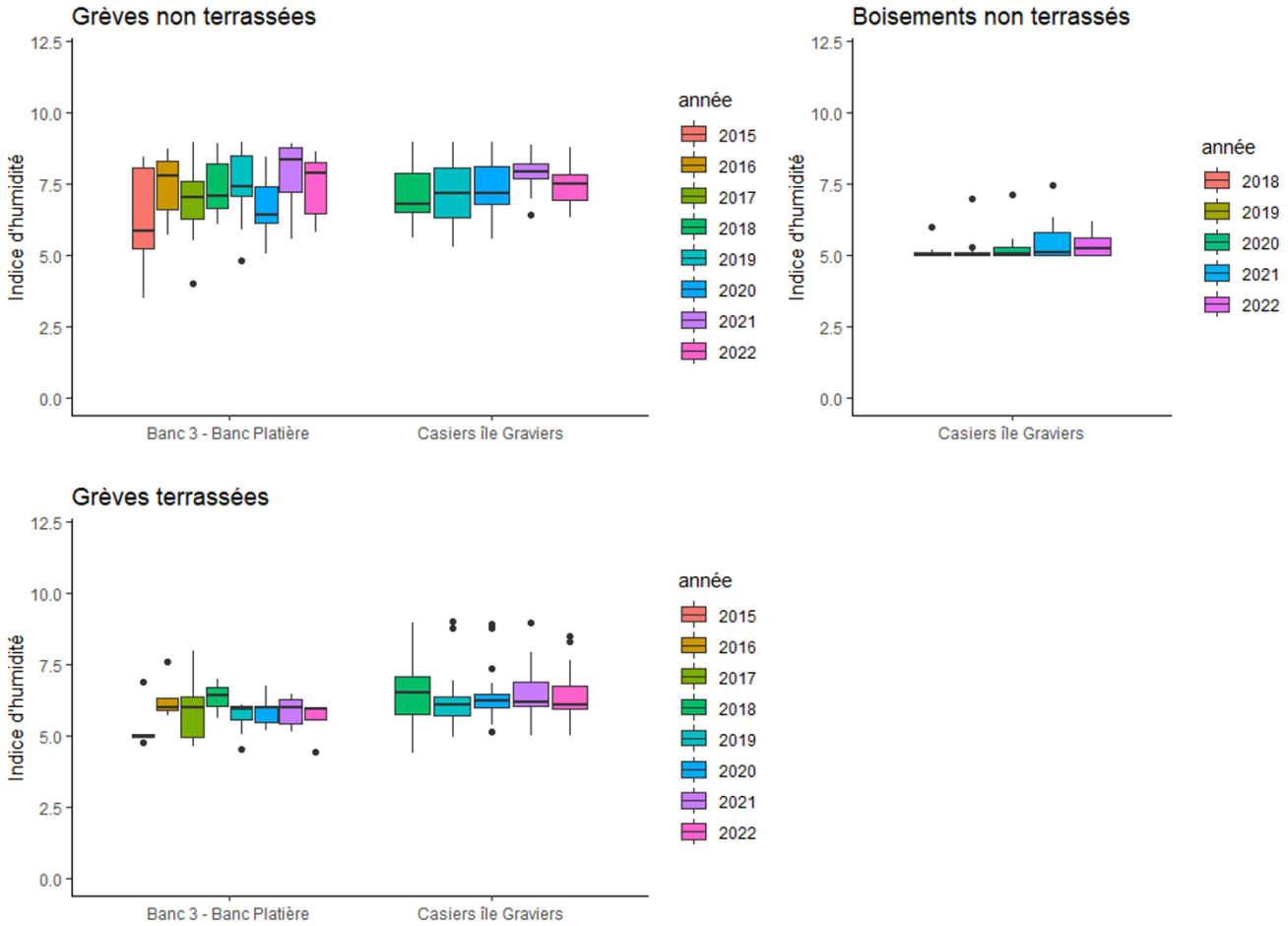

Figure 14 : Evolution de l'indice RhoMéO d'engorgement du sol traduit par la végétation sur les grèves restaurées du vieux Rhône

Les grèves terrassées enregistrent sensiblement la même dynamique. L'année suivant les travaux, elles sont dominées par un cortège de friche annuelle, qui est dès la seconde année remplacée par les cortèges de mégaphorbiaie et de roselières/cariçaies. Le cortège des friches annuelles s'expriment bien sur les deux grèves les premières années, puis s'expriment à nouveau les années suivant les crues comme en 2018. Ces communautés, qui auraient pu bénéficier de la crue de février, sont très peu exprimées en 2021 au moment des relevés, du fait de la crue de juillet. Les communautés de lisières forestières sont plus représentées sur le banc 3 dès la seconde année, alors qu'il faut attendre la quatrième année pour qu'elles s'expriment vraiment sur les

casiers de l'île des Graviers. Les ligneux bas, principalement représentés par des semis de Salicacées (*Populus nigra*, *P. alba*, *Salix alba*) s'installent en une cohorte principale au printemps suivant les travaux, puis voient leur recouvrement augmenter progressivement avec leur développement. Les chroniques semblent montrer une réinstallation modérée de la Renouée.

Les grèves non terrassées présentent une structure semblable dominée par les cortèges de roselières/cariçaies et de mégaphorbiaies, sans évolution sensible sur la période de suivi. Les communautés d'annuelles des grèves s'expriment plus régulièrement sur les casiers de l'île des Graviers, du fait de la dominance des substrats fins, alors que le substrat grossier, dominant dès l'origine et en progression du fait du décapage progressif des quelques dépôts fins du fait des crues sur le site banc 3, explique leur très faible occurrence. Le cortège de prairie humide (principalement *Agrostis stolonifera*) est plus représenté sur le banc 3 du fait d'un moindre écart altimétrique avec la ligne d'eau. Les ligneux enregistrent une tendance à l'augmentation de leur recouvrement, mais il s'agit d'individus préexistants, principalement d'*Acer negundo* sur le banc 3 et de *Populus nigra* sur les casiers de l'île des Graviers. La renouée montre une tendance à la réinstallation sur le banc 3, où elle est favorisée par la dominance de substrat fin.

Concernant la végétation herbacée des grèves boisées, ces zones de sous-bois sont largement dominées par les fourrés de Renouée avant travaux et sur les deux premières années de la chronique. Cette dominance semble s'atténuer à partir de la troisième année, avec une augmentation progressive du cortège des lisières forestières.

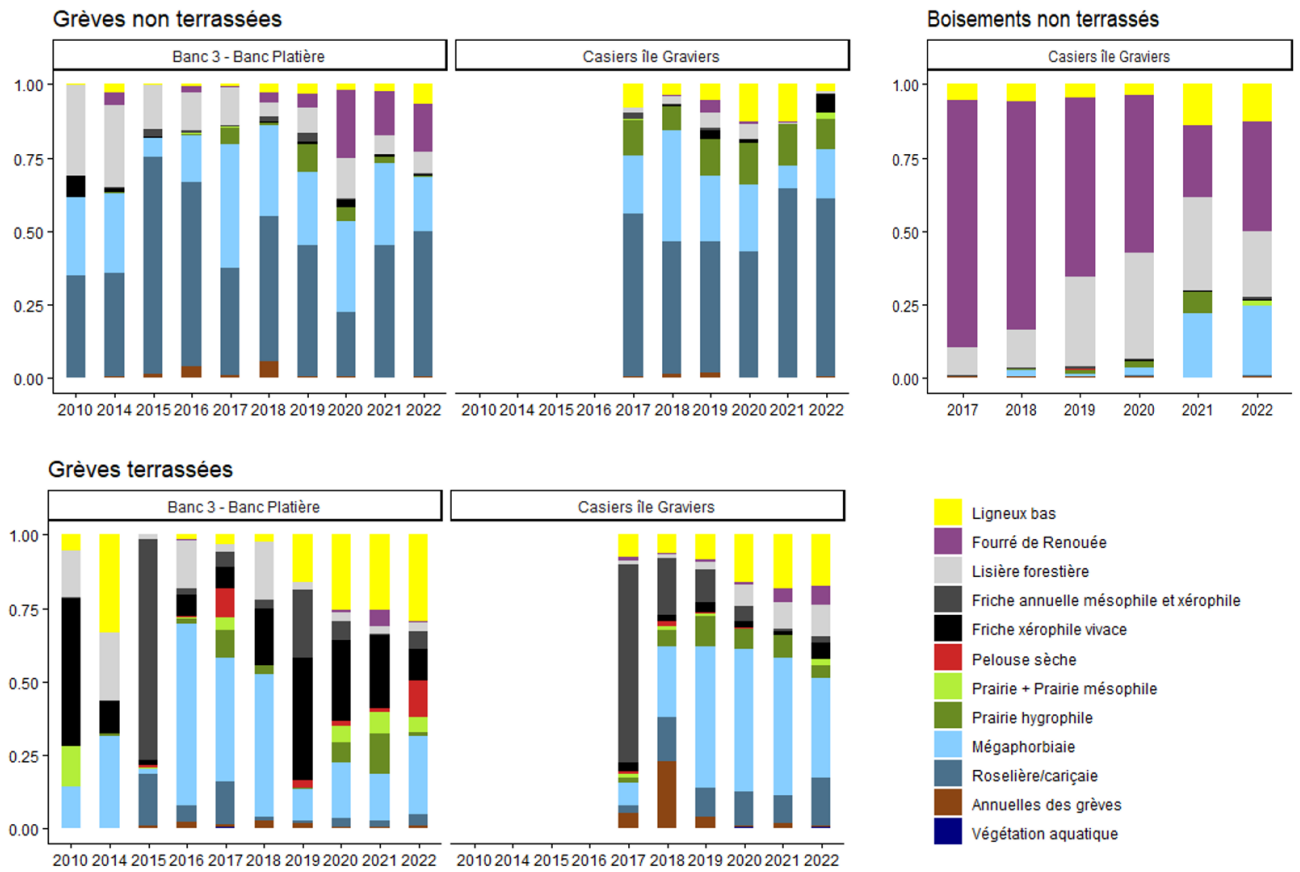

Figure 15 : Evolution de la structure phytosociologique des parties terrassées (à gauche) et des ilots non terrassés (à droite) de l'Ile des Graviers

- **Entretien par pâturage extensif du banc 2**

Cet entretien, réalisé dans le cadre d'une convention de partenariat avec CNR, s'est poursuivi en 2022. Le troupeau de 21 bovins de plus d'un an a été installé le 11 mai 2022 sur le banc 2. Le pâturage de l'extension Nord a été effectué du 27/06/2022 au 07/07/2022 puis du 01/09/2022 au 12/09/2022. Le troupeau a quitté le banc 2 le 20 octobre 2022.

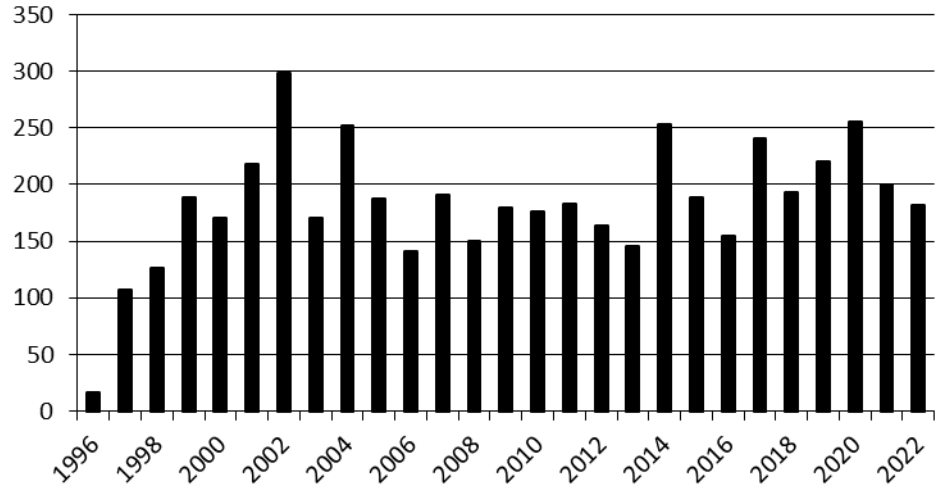

Figure 16 : Evolution de la pression de pâturage (en nombre de jours x animaux/ha) sur le banc 2

Cette pression a permis d'atteindre l'objectif d'entretien (consommation complète de la ressource, contrôle des ligneux). Les cinq ans de gestion pastorale sur la partie du ruisseau de Limony, où l'enclos initialement très occupée par la Renouée a été étendu en 2016, conduisent à une quasi disparition de cette espèce invasive. Cette tendance se confirme en 2022. Le pâturage devrait permettre de contrôler les rejets des 14 *Robinia pseudoacacia* qui ont été écorcés dans cette zone en 2022.

Par ailleurs, la partie ouverte du ruisseau (des boisements jusqu'au Rhône) est colonisée par le Séneçon du Cap et le Datura. Quelques centaines de pieds ont été arrachés cette année lors de 6 opérations d'arrachage.

II - 3 - FORET ALLUVIALE

Rappel des objectifs à long terme :

- Conserver la forêt de bois dur avec une partie à haut degré de naturalité (sans intervention sylvicole) d'au moins 50 ha
- Conserver les groupements pionniers de forêts de bois tendre fonctionnels
- Promouvoir une sylviculture des boisements alluviaux intégrant la conservation de la biodiversité

- **Restauration de boisements alluviaux**

Les travaux forestiers de 2021 sur la Réserve Naturelle ont principalement consisté en l'entretien des nombreuses plantations effectuées en février 2017 : une grande parcelle sur l'île de Brèze (Limony) et quelques petites parcelles le long des lônes de la Platière et de l'Ilon. Le dégagement des plants vis-à-vis de la concurrence herbacée et des lianes a ainsi été effectué. Les entretiens de plantations plus anciennes avec taille et délianage ont également été réalisés sur d'autres plantations plus anciennes, sur l'île et la lône de l'Ilon (Sablons) ainsi que sur une petite parcelle au niveau des casiers de Limony-Serrières (en rive droite) et de la lône de la Boussarde (Serrières).

Des semis de *Salix alba* et de *Populus nigra* ont été replantés sur des bordures de parcelles populicoles dans le DPF.

Des semis de *Salix alba* ont été plantés dans le paléochenal d'une parcelle privée venant d'être exploitée dans le but de favoriser *Epipactis fibri*. Une convention précisant des modalités de gestion adéquates liée à la présence de cette espèce a pu être signée avec le propriétaire.

- **Régénération des ligneux sur les casiers de l'île des Graviers**

Le suivi de la régénération des ligneux sur les parties terrassées des casiers de l'île des Graviers (environ 4 ha) est en place depuis 2017 sur le même réseau de placettes. Pour cela, le protocole PCQM est mis en œuvre.

La densité de semis était initialement très importante avec 5 500 semis/ha en 2017, puis elle diminue progressivement pour se stabiliser depuis 2020 aux alentours de 1 200 semis/ha. La densité de semis augmenter légèrement en 2022 pour la première fois depuis le début de la chronique et retrouve son niveau de 2019 : aux alentours de 1 500 semis par hectare.

Les quatre espèces dominantes restent les mêmes : *Acer negundo* et *Populus nigra* sont les plus abondantes, suivis par *Salix alba* et *Populus alba*. *Acer negundo*, représentant 27 % des semis en moyenne sur les cinq premières années de suivi, passe en 2022 à 44 %, au détriment de *Populus nigra* qui diminue de 43 % en moyenne sur les cinq premières années à seulement 27 % en 2022.

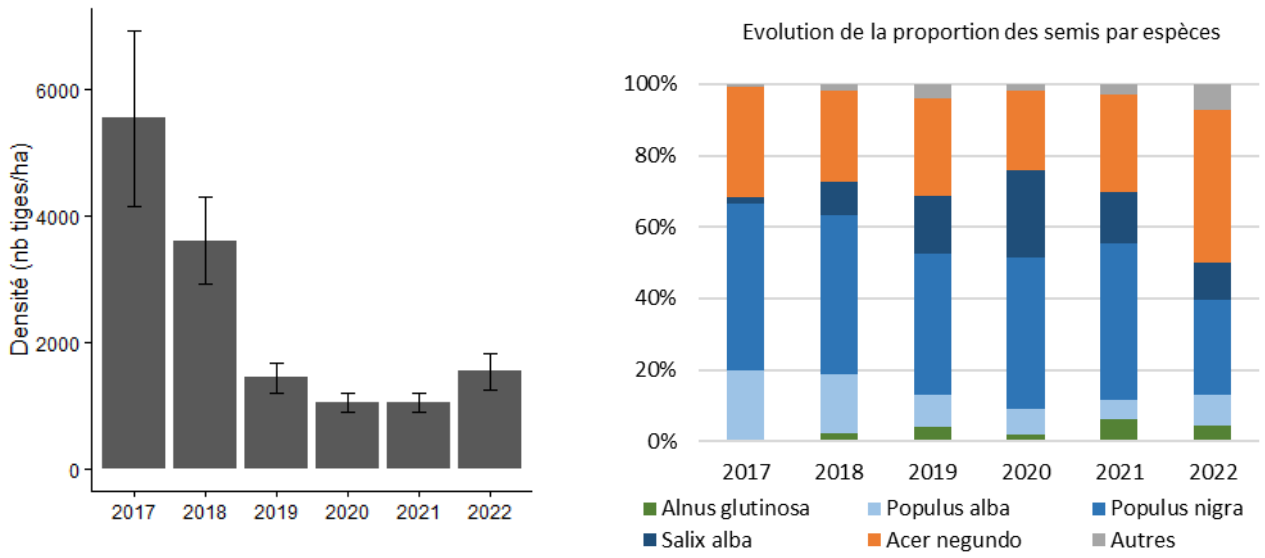

Figure 17 : Evolution de la densité des semis et de la contribution des différentes espèces de la régénération des zones terrassées de l'Ile des Graviers

Les Salicacées restent dominantes et représentent 50 % des semis en 2022 (contre 72 % en moyenne sur les cinq premières années de suivi). Les espèces exotiques quant à elles atteignent 44% cette année contre 26 % en moyenne sur les cinq premières années de suivi. Les variations de densité des espèces secondaires ne sont pas interprétables, les variations d'occurrence et d'effectif étant principalement dues à l'aléa d'échantillonnage.

La structure globale de la régénération évolue sensiblement entre 2017 et 2022. Les Salicacées enregistrent une croissance importante avec une répartition sur les quatre classes de taille dès 2018, contre seulement deux en 2017. La classe représentant la majorité des semis glisse progressivement de la classe de taille la plus petite (< 0,5 m) vers des classes de taille plus grandes atteignant la classe 2 à 5 mètres de hauteur en 2022. En 2022, la classe de taille la plus petite enregistre une très forte densité de semis, cela résulte sans doute d'une activité accrue du Castor d'Europe sur cette zone. Les espèces exotiques (principalement *Acer negundo*) grandissent elles aussi, passant d'une majorité de semis dans la classe de taille inférieure à 0,5 m à une majorité de semis dans la classe de 2 à 5 mètres de hauteur en 2022. La croissance des espèces exotiques est particulièrement importante en 2022. Les espèces typiques des forêts de bois dur sont très peu présentes.

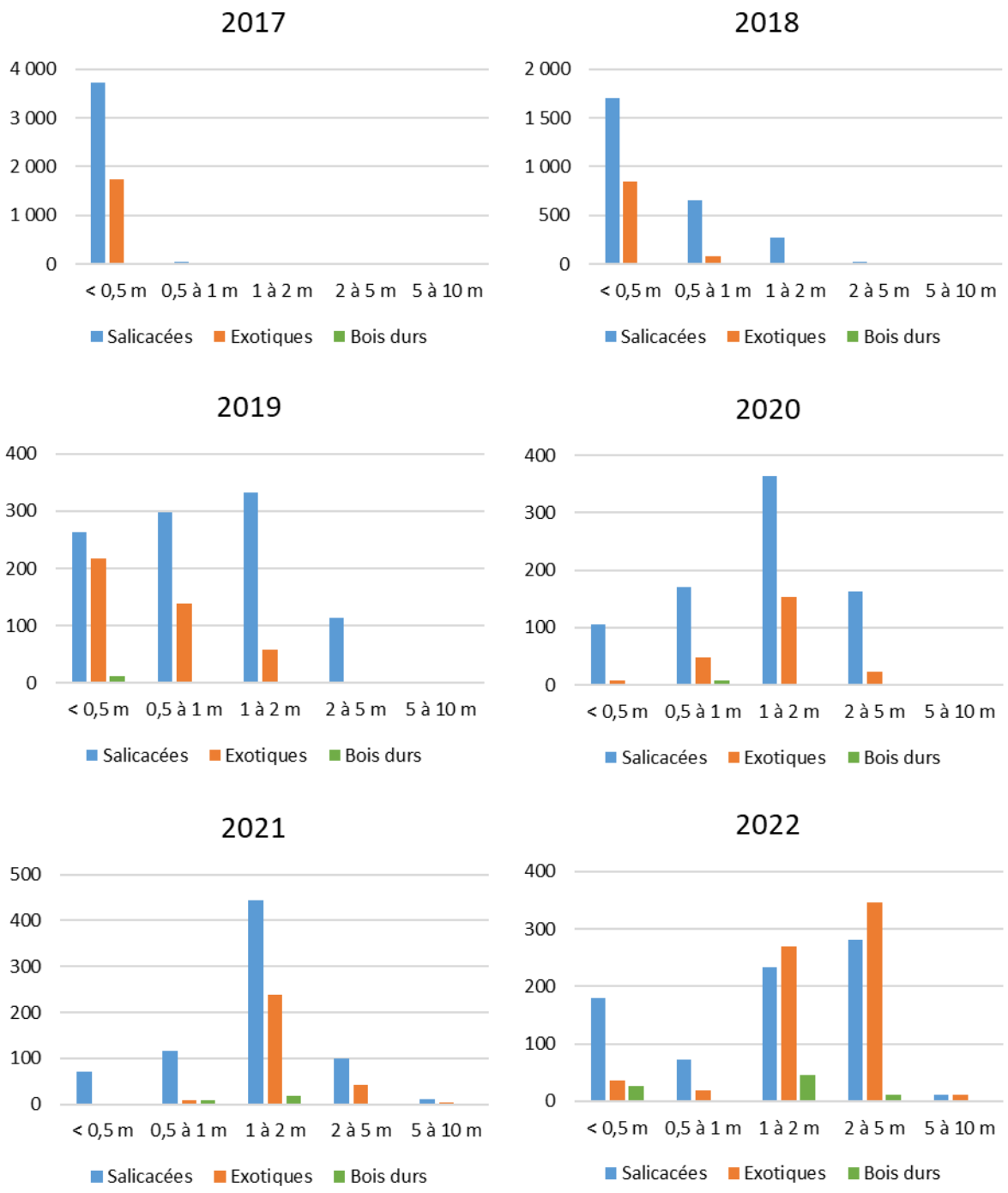

Figure 18 : Evolution de la structure du peuplement de ligneux par classe de taille et groupe d'espèces de ligneux – Ile des Graviers

Ces données et les observations de terrain montrent qu'une cohorte principale s'est installée la première année et que le flux de régénération a été très faible voire nul les années suivantes. La densité présente en fin d'année 2022 reste largement suffisante pour permettre la reconstitution de boisements dominés par les Salicacées, principalement *Populus nigra*. Certains secteurs présentent des fourrés denses de jeunes Salicacées approchant déjà les 5 mètres de haut. Ce résultat montre l'intérêt de l'effort consenti lors des travaux pour éliminer la Renouée. En l'absence d'un tel effort, cette régénération n'aurait probablement pas pu s'installer avec une telle importance. Dans l'hypothèse où des semis se soient néanmoins installés, ils auraient vraisemblablement disparu rapidement sous l'effet de la concurrence de la Renouée. Les semis d'espèces exotiques semblent également bien installés.

L'impact du Castor d'Europe sur cette abondante régénération de Salicacées semble augmenter sur les trois dernières années du suivi, pouvant expliquer l'augmentation relative des semis d'espèces exotiques, notamment dans des classes de taille plus importante.

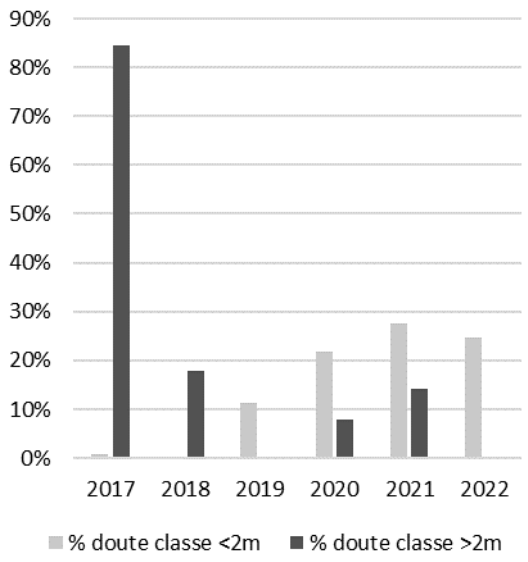

Figure 19 : Evolution de la proportion des semis coupés par les Castors de 2017 à 2021

L'impact du Castor d'Europe est variable selon les espèces en 2022 : il atteint 39 % des semis de *Populus nigra*, 25 % des semis de *Salix alba*, 15 % sur des semis de *Populus alba*, et nul sur les autres espèces. Même si une partie des semis coupés rejettent et parviennent à retrouver leur taille initiale en deux ans (s'ils ne sont pas à nouveau consommés), cette consommation est susceptible de modifier la proportion des différentes espèces et de favoriser les espèces exotiques non consommées par ce mammifère.

Le fait que cette cohorte de régénération soit unique n'offre pas la possibilité de répartir cette pression sur d'autres sites de régénération. On rejoint là l'importance de processus réguliers de mise en mouvement des alluvions, créant autant d'opportunité de régénération des Salicacées et entretenant ainsi une ressource durable pour le Castor d'Europe, sans hypothéquer le renouvellement des boisements pionniers.

- **Reconstitution de boisements alluviaux dans le secteur de l'Helvetia**

Après avis des services de l'Etat, la notice de gestion proposée par le gestionnaire à CNR pour reconstituer des boisements tout en prenant en compte les attentes des riverains sur la zone a été mise en œuvre avec une fin des travaux en novembre 2022. Les limites de la Réserve ont été clarifiées mais les riverains et usagers peinent à se les approprier et avaient poussé les barrières pour gagner sur la zone naturelle. Les nouvelles plantations devraient permettre de les fixer. Le secteur est intégré aux tournées de surveillance avec une pression plus importante durant les prochaines années.

- **Suivis des coupes et délimitation des parcelles maîtrisées et du DPF**

Les parcelles cartographiées ont fait l'objet d'une coupe pour bois de chauffage en 2022. Elles ont été exploitées par Coforêt qui a prévenu le gestionnaire en amont, permettant de vérifier les délimitations. Les limites des parcelles proches et du domaine public fluvial ont été vues avec le gestionnaire.

Figure 20 : Coupes forestières "Coforêt" de l'hiver 2022-2023

II - 4 - PRAIRIES ALLUVIALES

Rappel des objectifs à long terme :

- Conserver et restaurer les habitats de prairies alluviales maigres, hygrophiles à xérophiles, au sein des structures en mosaïque de « pré-bois ».
- Mettre en place une agriculture diversifiée favorisant la biodiversité (haies, arbres creux, surfaces en herbe…).

- **Entretien courant des prairies alluviales**

L'entretien par pâturage extensif (prairie Graviers Nord), s'est poursuivi selon le model habituel : périodes de présence du troupeau du début de l'année jusqu'au 11 mai 2022, puis à partir du 20 octobre jusqu'à la fin de l'année 2022. Cet entretien a été réalisé par 5 bovins de plus d'un an.

Le chargement est calculé par année biologique (et non par année civile), afin de mieux suivre le cycle de végétation. En effet, sur ces pelouses sèches, la période d'arrêt de végétation est avant tout la période sèche estivale et non pas la saison froide. Ainsi le calcul du chargement d'une année, figurant sur le graphique ci-dessous, prend la période 1/10/N-1 au 30/09/N. Le chargement 2022 se situe dans la moyenne des chargements de la prairie.

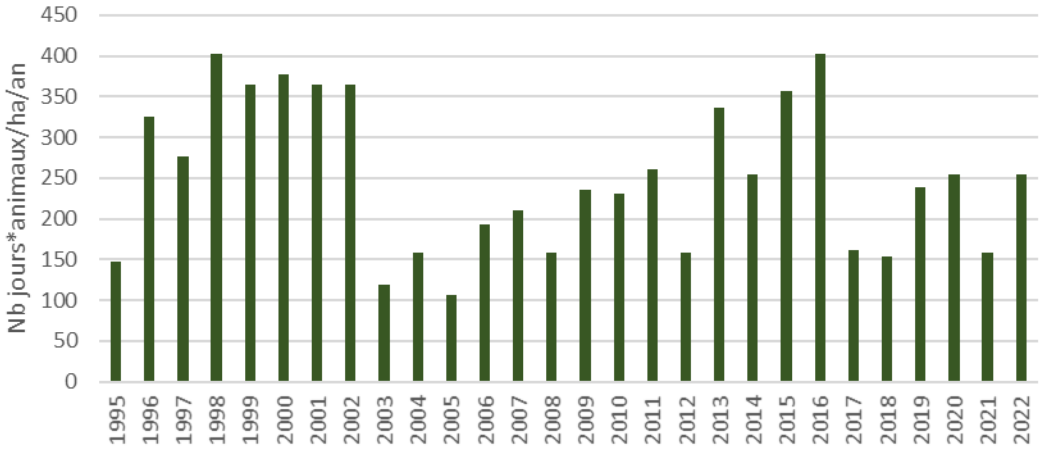

Figure 21 : Evolution du chargement annuel sur la prairie Graviers Nord

La fauche des prairies Graviers Sud et Sud-Ouest a été réalisée le 23/09/2022 et a permis l'export de 77 bottes de foin, contribuant ainsi à l'appauvrissement souhaité de la prairie.

- **Suivi des lépidoptères**

Le suivi des lépidoptères a été réactivé en 2022 après quelques années de pause. La note d'intégrité du peuplement évalue le lien espèce/habitat à l'aide de la base de données de connaissance sur les espèces de Lépidoptères rhopalocères de métropole de Pascal Dupont (*in* Legros *et al.,* 2016). Les données de cette base sont exploitées en appliquant les filtres suivants : département de l'Isère et altitude inférieure à 200 mètres. Cette base renseigne également sur la force du lien espèce/habitat :

- Liste 1 : Espèces généralistes dont les chenilles se développent dans de nombreux types d'habitat.
- Liste 2 : Espèces moyennement généralistes dont les chenilles se développent principalement dans l'habitat associé. L'espèce peut se maintenir au niveau de l'habitat même dans le cas où ce dernier subit une dégradation.
- Liste 3 : Espèces spécialistes dont les chenilles se développent majoritairement dans l'habitat associé. Ces espèces ont généralement une répartition étroitement liée à la répartition de l'habitat. Le bon état de conservation de l'habitat est un facteur clef pour la dynamique des populations de l'espèce.
- Liste 4 : Espèces spécialistes ayant une répartition très localisée dans le département. Cette répartition peut être liée à une spécialisation importante de l'espèce vis à vis d'une composante de l'habitat et/ou à une adaptation chorologique moindre de l'espèce dans le département concerné.

La liste d'espèces attendues localement est construite avec les 4 listes susmentionnées pour trois habitats : les "Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases", les "Ourlets forestiers thermophiles" et les "Fourrés tempérés". Ces trois habitats peuvent être considérés comme faisant partie de la même succession écologique.

La note d'intégrité combine ces différentes listes. La note maximale est calculée en affectant une note différente selon la liste : 1 point pour chaque espèce de la liste 1, 2 points pour chaque espèce de la liste 2 et 5 points pour les espèces de la liste 3. La note des espèces au rendez-vous est calculée de la même manière. Les espèces de la liste 4 sont, conformément à la méthodologie proposée par P. Dupond, apportent un bonus de 5 points pour chaque espèce présente.

La note d'intégrité est calculée selon la formule suivante :

$$Note\ Integrite = \frac{(Nb\,especes\ obs_{\ liste\,1} \times 1) + (Nb\,especes\ obs_{\ liste\,2} \times 2) + (Nb\,especes\ obs_{liste\,3} \times 5) + (Nb\,especes\ obs_{liste\,4} \times 5)}{(Nb\,especes\ att_{\ liste\,1} \times 1) + (Nb\,especes\ att_{\ liste\,2} \times 2) + (Nb\,especes\ att_{\ liste\,3} \times 5)}$$

Dans le cas où toutes les espèces des listes 1, 2 et 3 sont au rendez-vous et que quelques espèces en liste 4 sont présentes, l'indice d'intégrité peut dépasser 100 %.

Figure 22 : Indice d'intégrité du peuplement en lépidoptères et ascalaphes des pelouses maigres du RCC de Péage de Roussillon

Malgré la sécheresse très marquée, l'indice d'intégrité du peuplement reste assez stable. L'abondance est en revanche assez faible. Bien que les effets à long terme sur les espèces seront à constater les années suivantes, cet épisode de canicule ne semble pas avoir profondément altéré le peuplement en Lépidoptères typique des pelouses alluviales du RCC de Péage de Roussillon. La prairie de Gravier Sud présente néanmoins une intégrité assez chaotique mais avec une tendance à la baisse qu'il conviendra de surveiller les années prochaines.

- **Suivi de l'impact des boutis de sanglier**

Afin d'évaluer les impacts des populations de sangliers sur les milieux naturels à enjeu de la Réserve Naturelle, des cartographies des zones de boutis ont été réalisées. Les milieux les plus sensibles sont les pelouses alluviales avec notamment la présence de certaines espèces à enjeu présentant des bulbes potentiellement attractifs pour les sangliers comme *Allium consimile.* Les patchs de boutis ont été cartographiés 10 fois en 2022, avec au moins un mois d'écart entre deux passages. L'apparent décalage des patchs d'un passage à l'autre est à imputer au manque de précision du GPS, ces cartographies sont plutôt à analyser en terme de surface de boutis.

Graviers Sud est la prairie la plus impactée avec la présence de boutis à chaque passage. La surface moyenne impactée est 165 m², représentant 4 % de la surface de la prairie. Graviers Sud présente en effet le plus grand nombre de patchs (15 polygones par passage en moyenne) et les patchs les plus grands (11 m² en moyenne mais pouvant atteindre jusqu'à 90 m²). Les sangliers réutilisent régulièrement les mêmes zones et maintiennent la dégradation du milieu empêchant la cicatrisation. Une augmentation de l'activité des sangliers semble être enregistrée au moment de l'ouverture de la saison de chasse à partir d'octobre. Cette prairie présente le plus grand nombre d'occurrence d'*Allium consimile* ainsi que les habitats les plus patrimoniaux. Ainsi, même si les impacts ne sont pas directs sur cette espèce à forte valeur patrimoniale, les impacts sont avérés sur ces habitats à fort enjeu de la Réserve Naturelle. De plus, ces dégradations d'habitats limitent les possibilités d'expression de la végétation patrimoniale typique dont fait partie *Allium consimile*.

La prairie de Graviers Nord compte un nombre important de polygones (10 polygones par passage en moyenne) mais de très petite taille (3 m² en moyenne), leur emplacement change régulièrement ce qui minimise l'impact sur le milieu et favorise la cicatrisation. L'activité des sangliers sur cette zone semble ne pas être

impactée par la saison de chasse. D'autre part, cette prairie présente moins d'enjeu de biodiversité et d'habitat. Graviers Sud-Ouest présente en moyenne 3 polygones par passage. En octobre, lors du suivi effectué après l'ouverture de la période de chasse, une très grosse zone impactée apparaît (100 m²), et cicatrise peu à peu. La zone impactée se situe sur la partie amont de la prairie, une zone de moindre enjeu issue du broyage de lisières forestières, rendant les boutis moins impactant.

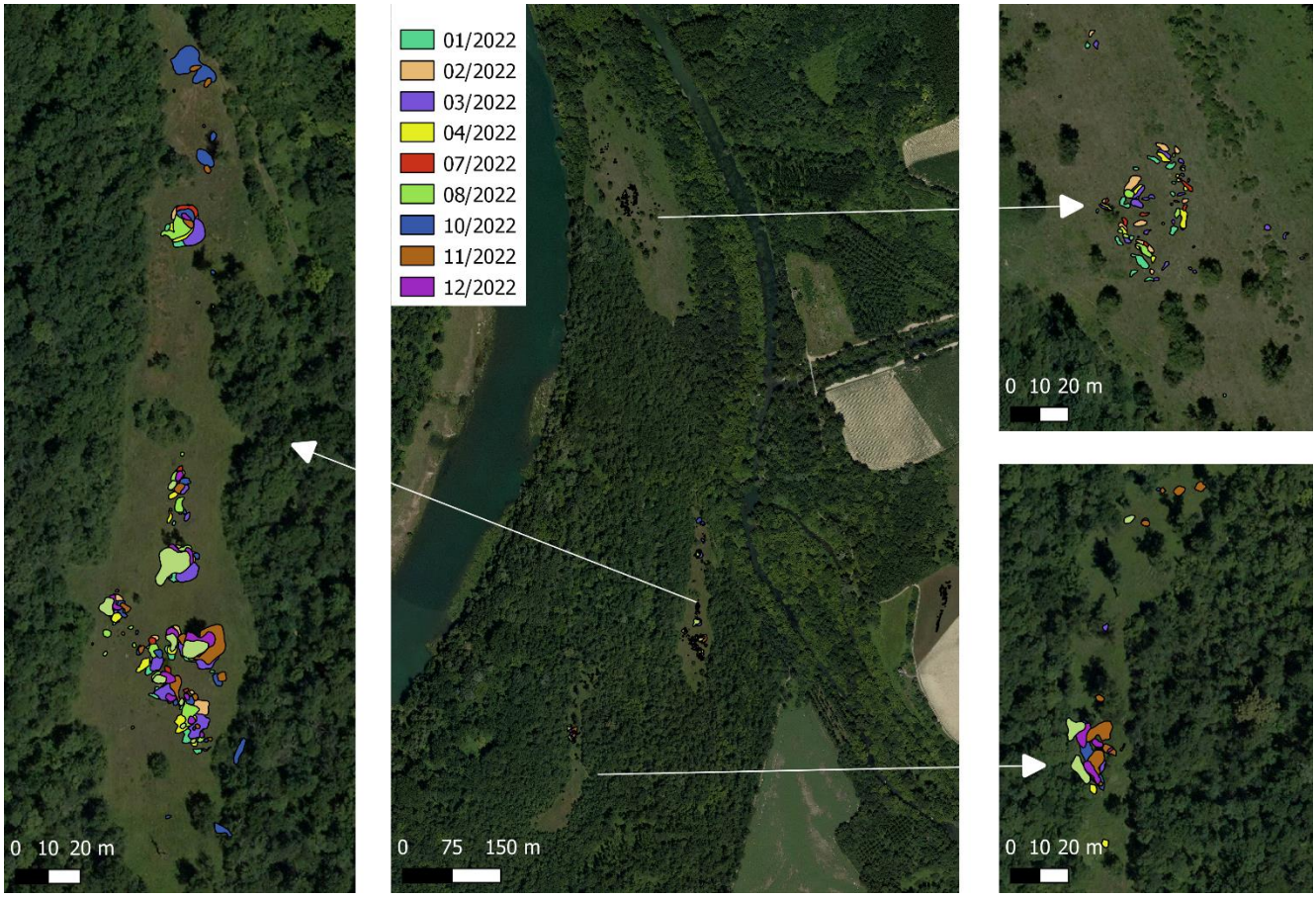

Figure 23 : Localisation des boutis de sanglier dans les prairies de la Réserve Naturelle en 2022

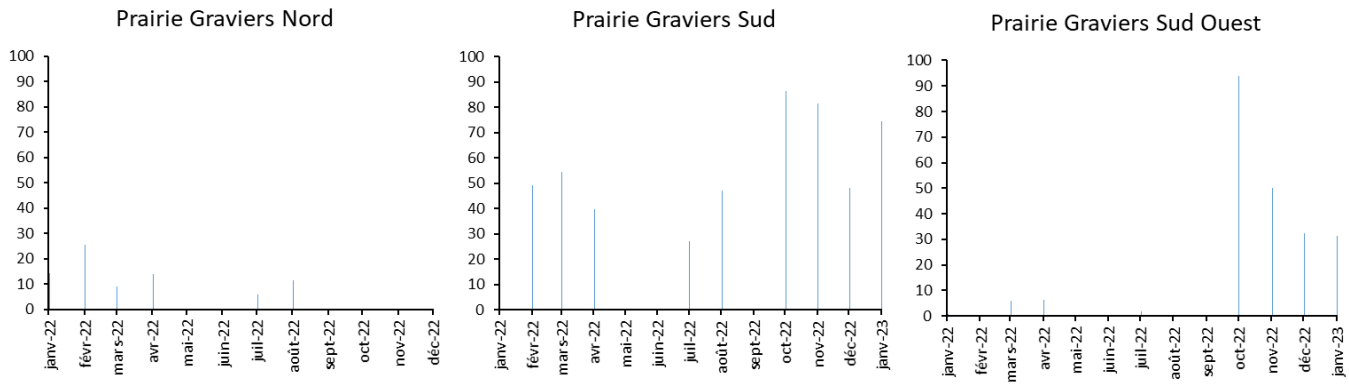

Figure 24 : Surface concernée par les boutis de sanglier dans les prairies de la Réserve Naturelle en 2022

III – GESTION DES ESPECES

Rappel des objectifs à long terme :

- Assurer une veille pour détecter l'arrivée de nouvelles espèces à fort potentiel invasif
- Evaluer l'état de conservation des espèces patrimoniales remarquables
- Améliorer les connaissances sur les groupes taxonomiques susceptibles de présenter des enjeux patrimoniaux ou de constituer des indicateurs de l'état de conservation des milieux
- Maintenir une population de sanglier à un niveau équilibré

- **Veille et contrôle sur les espèces végétales invasives**

L'année 2022, calme et sèche, succédant aux crues de 2021, a été une année particulièrement marquée par les pointages et les actions de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes.

Lors de prospections sur les grèves en vue d'arrachage systématique, 118 semis de *Buddleia davidii*, 33 semis de *Robinia pseudoacacia*, 4 semis *d'Amorpha fruticosa* et 4 semis de *Gleditsia triancanthos* ont été pointés et arrachés sur les grèves du banc 1 et du banc 3. D'autres individus plus âgés ont été simplement coupés : 5 *Robinia pseudoacacia*, 15 *Gleditsia triacanthos* et 18 *Amorpha fruticosa*.

Les 500 m² de delta du ruisseau du Limony, rejoignant le Rhône au niveau du banc 2 ont fait l'objet de 6 campagnes d'arrachage de centaines de pieds de *Datura stramonium* et *Senecio inaequidens*. 14 pieds de *Robinia fauacacia* ont par ailleurs été écorcés dans ce secteur. Le pâturage par le troupeau de vaches devrait permettre de contrôler les rejets.

Lors des différentes prospections, 15 occurrences de *Ludwigia peploides* ont été détectées. 11 stations ont pu être gérées, notamment dans les casiers d'Arcoules, dans la lône de la Platière, dans la lône et les casiers de la Boussarde sur le banc 3 et dans les casiers de Brèze. Cependant 4 pointages n'ont pu être gérés au vu de l'importante pression des espèces exotiques cette année notamment dans les casiers du banc 3, sur les casiers de l'île des Graviers. Au vu de l'ampleur du chantier, toutes les stations n'ont pu être gérées. 200 m² de *Ludwigia peploides* ont été détectés en fin de saison en amont du barrage de Saint Pierre de Bœuf. De même, cette station n'a pas pu être gérée directement. CNR a été informée de la présence de cette station et une solution technique sera recherchée en 2023.

Une tache de 50 m² *d'Amorpha fruticosa* a été pointée dans les casiers à l'aval de la lône de la Boussarde mais n'a pas pu subir d'action d'arrachage au vu de la taille des arbres. 8 autres Amorpha pointés trop tardivement n'ont pas pu faire l'objet d'actions de lutte.

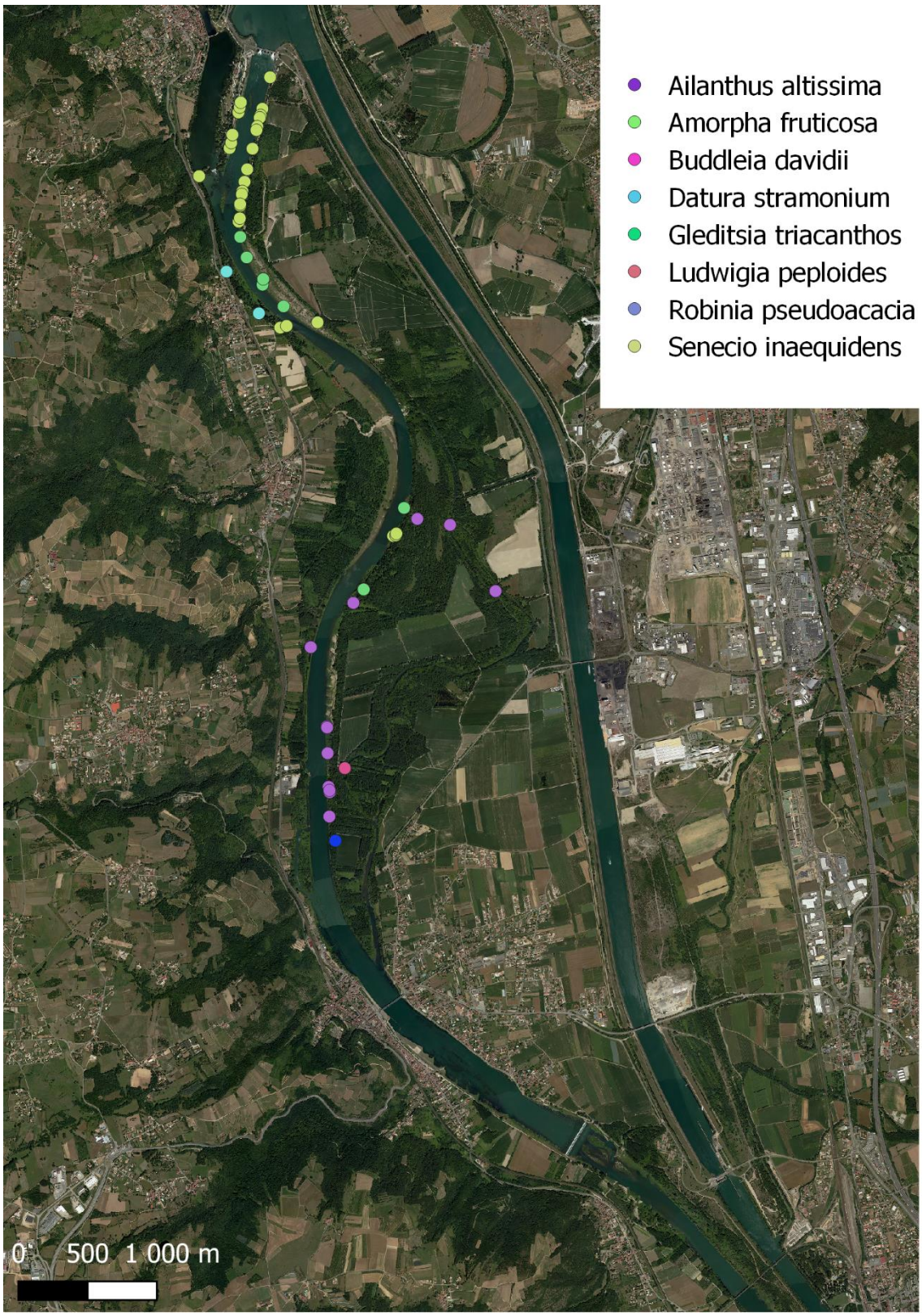

Figure 25 : Cartographie des espèces exotiques envahissantes pointées en 2022

- **Veille sur les vertébrés à enjeu patrimonial**

Différents suivis d'oiseaux d'eau hivernants (Wetlands), des dortoirs hivernaux d'Ardéidés et de Grands Cormorans ont été réalisés de manière habituelle.

- Au niveau **comptage Wetlands**, les effectifs recensés sont très faibles depuis l'effondrement du milieu des années 2000. Les effectifs de Canards colverts (seul Canard de surface observé) sont pour la première fois sous la barre des 100 individus. Aucun Canard plongeur n'est noté. On remarquera néanmoins des effectifs supérieurs à la moyenne chez les cygnes et les limicoles durant cet hiver 2022-2023 relativement doux.

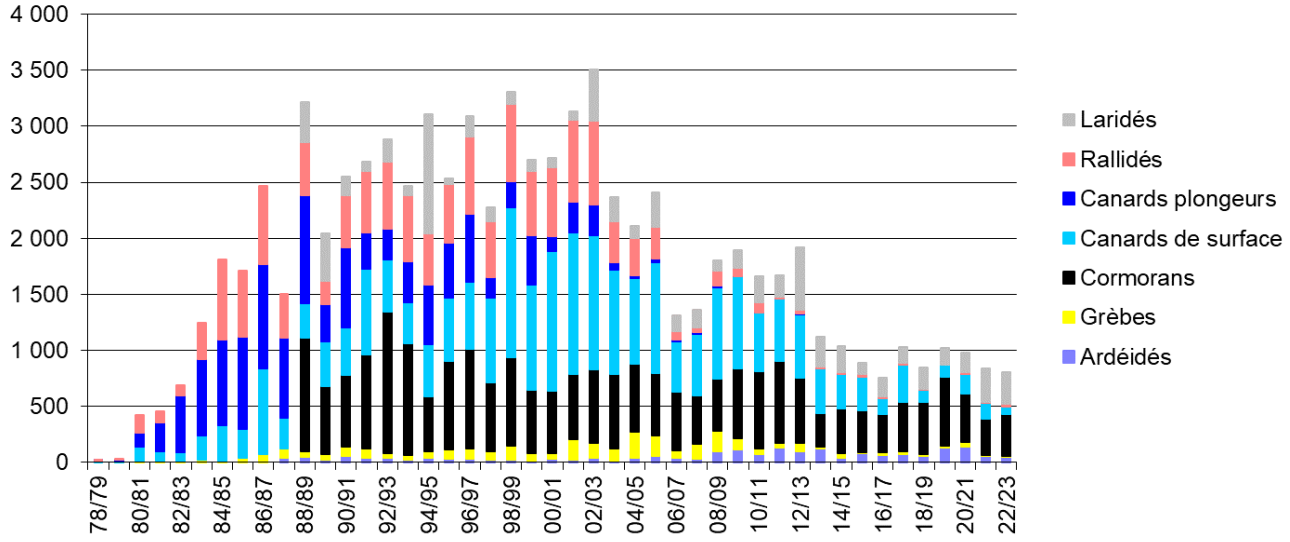

Figure 26 : Effectifs d'oiseaux d'eau hivernants sur le secteur Platière (depuis 1979)

- Le dortoir d'hivernage du **Grand Cormoran** est lui aussi assez stable depuis une petite dizaine d'année autour de 400 individus. Ce dortoir a enregistré une baisse sensible de ses effectifs qui se situaient plutôt autour de 600 à 800 individus auparavant. La valeur moyenne de l'hiver 2022/23 est de 373 individus.

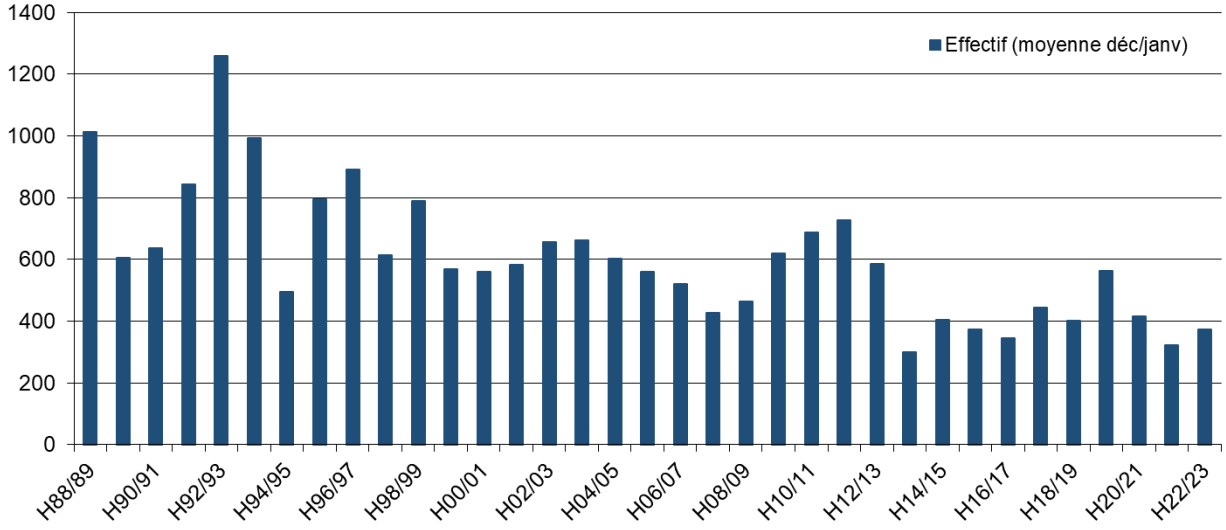

Figure 27 : Effectifs du dortoir de Grands Cormorans dans la Réserve Naturelle

- Au niveau des **Ardéidés hivernants**, on notera le retour au niveau de 2020-2021 pour les effectifs de Grande Aigrette (65 individus en moyenne). Pour les deux petites espèces (Aigrette garzette et Héron Garde-bœufs), il n'est plus possible de les distinguer depuis le déplacement et l'étalement important du dortoir. Le suivi à l'aide d'appareils photographiques programmés par un comptage effectué par un agent depuis un point de vue (un comptage proche générerait un dérangement important). Les effectifs de ces petits hérons semblent en augmentation bien que la distinction entre les espèces ne puisse être formellement faite. L'effectif de Héron Garde-bœufs moyen est estimé à au moins une dizaine d'individus.

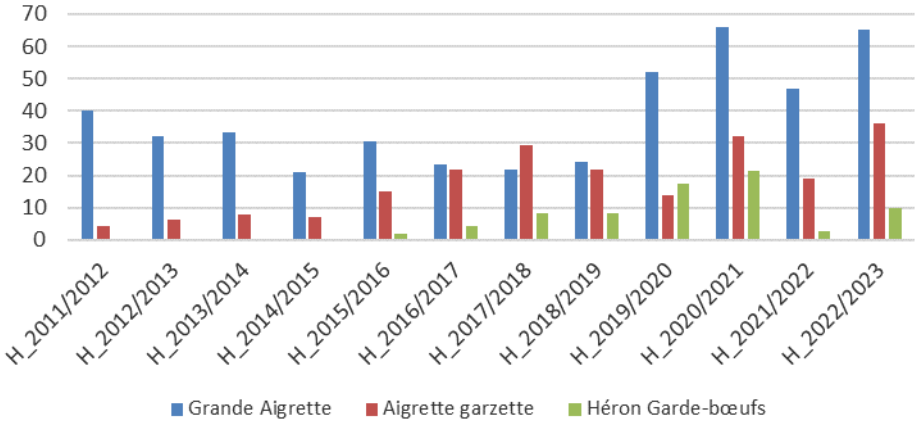

Figure 28 : Evolution des effectifs moyens d'ardéidés hivernants au dortoir

Pour les oiseaux nicheurs, le protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) a été mis en œuvre, comme chaque année. La liste des oiseaux de milieux ouverts reste globalement stable avec notamment une tentative de nidification de l'Alouette lulu dans la plaine alluviale. La Fauvette grisette n'a en revanche pas été notée au cours de ce suivi. La dynamique générale pour les oiseaux de milieux ouverts reste néanmoins à la baisse, suivant la tendance nationale. Concernant les espèces de boisements, une certaine stabilité se dégage. Le Pic noir, observé en période de nidification dans la vallée depuis 10 ans, est assez régulièrement noté.

A la suite des observations de Blongios nain de 2021, une attention particulière a été accordée à l'espèce en 2022. Celle-ci n'a pas été détectée en 2022 dans le périmètre protégé et l'a été très peu sur les roselières de Serrières et Sablons, où la nidification a été confirmée en 2021. En revanche, la Rousserolle turdoïde a été détectée une nouvelle fois sur la roselière de la pointe de l'île, l'installation locale de l'espèce semble donc se poursuivre.

Le Pic mar (espèce annexe 1 Directive Oiseaux) a été noté 8 fois en 2022. La première (et seule) donnée d'observation antérieure à 2022 datait de 2015. Le nombre et la période des observations laisse à penser que l'espèce a tenté de nicher dans les vieux boisements alluviaux de la Réserve Naturelle. Une nidification avérée est difficile à confirmer du fait de la discrétion de cette espèce en dehors de la période de chant.

IV - EQUILIBRE OBJECTIFS DE CONSERVATION/DEMANDES PEDAGOGIQUES ET RECREATIVES

Rappel des objectifs à long terme :

- Faire respecter les réglementations liées à la Réserve Naturelle, l'ENS et la protection de la nature ;

- Faire de la Réserve Naturelle un espace non motorisé pour les usagers en situation de loisirs en les orientant vers les secteurs les moins sensibles ;

- Permettre l'appropriation du site et de son patrimoine ainsi que la compréhension de son fonctionnement par la population locale.

IV - 1 - APPLICATION DE LA REGLEMENTATION

Concernant la mission de police de l'environnement, l'année 2022 est marquée par le départ du garde commissionné de la RN de l'Île de la Platière. Ce départ avait été anticipé puisque deux agents de la RN ont suivi la formation Commissionnement Réserves Naturelles - Espaces terrestres durant le 1er semestre 2022 (Conservateur adjoint et Agent technique). Néanmoins, des difficultés administratives au sein de l'OFB n'ont pas permis la signature des arrêtés de commissionnement. Ainsi, avec les départs du Conservateur et du Garde, la Réserve Naturelle n'a plus d'agent commissionné et assermenté depuis septembre 2022.

Ainsi, le nombre d'infractions constatées est le plus bas depuis 2010, l'effort de surveillance ayant été moindre. Néanmoins, la présence sur le terrain a été renforcée durant la période estivale avec le recrutement d'une animatrice saisonnière qui a effectué de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention auprès des usagers. Si moins d'infractions ont été poursuivies en 2022, l'ensemble du personnel gestionnaire a fait remonter les constats d'infractions auprès des services habilités. Ainsi, le suivi du nombre d'infraction à la réglementation de la Réserve Naturelle a pu être poursuivi.

Un total de 45 infractions a été constaté en 2022. L'introduction illégale de chiens dans le périmètre protégé est l'infraction majoritaire. La circulation illégale de véhicules terrestre à moteur est faible mais probablement sous-estimée. En lien avec la présence d'une animatrice en maraudage sur le site durant l'été, le nombre d'infractions à la réglementation sur la navigation constatée reste assez important, bien qu'il soit lui aussi très probablement sous-estimé.

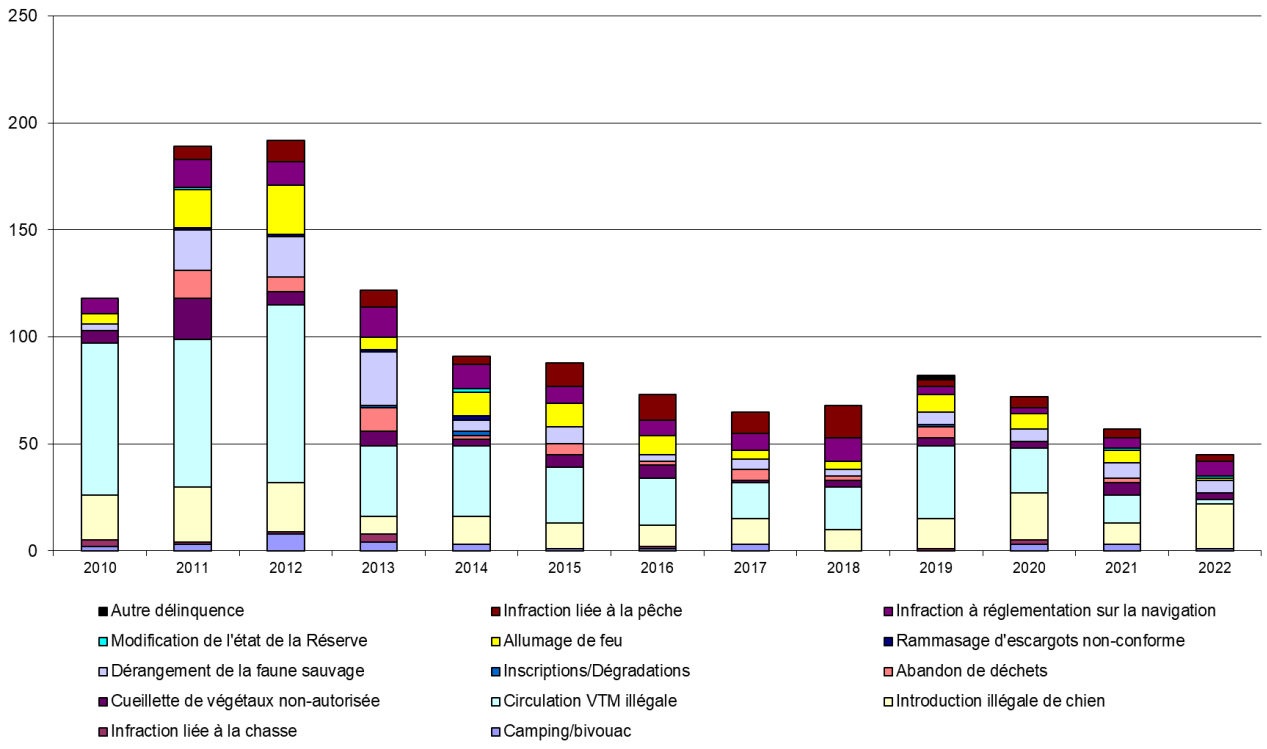

Figure 29 : Evolution du nombre d'infractions constatées par le personnel gestionnaire dans la plaine alluviale (depuis 2010)

Le ratio du nombre d'infractions constatées pour dix heures de surveillance décline globalement sur la période. Cette diminution est presque divisée par 3 par rapport à la période 2010-2012. Le nombre d'heures de surveillance est sous-estimé en 2022 : le maraudage estival n'est pas comptabilisé dans la surveillance mais les infractions constatées ont été consignées, ce qui explique probablement le petit rebond cette année.

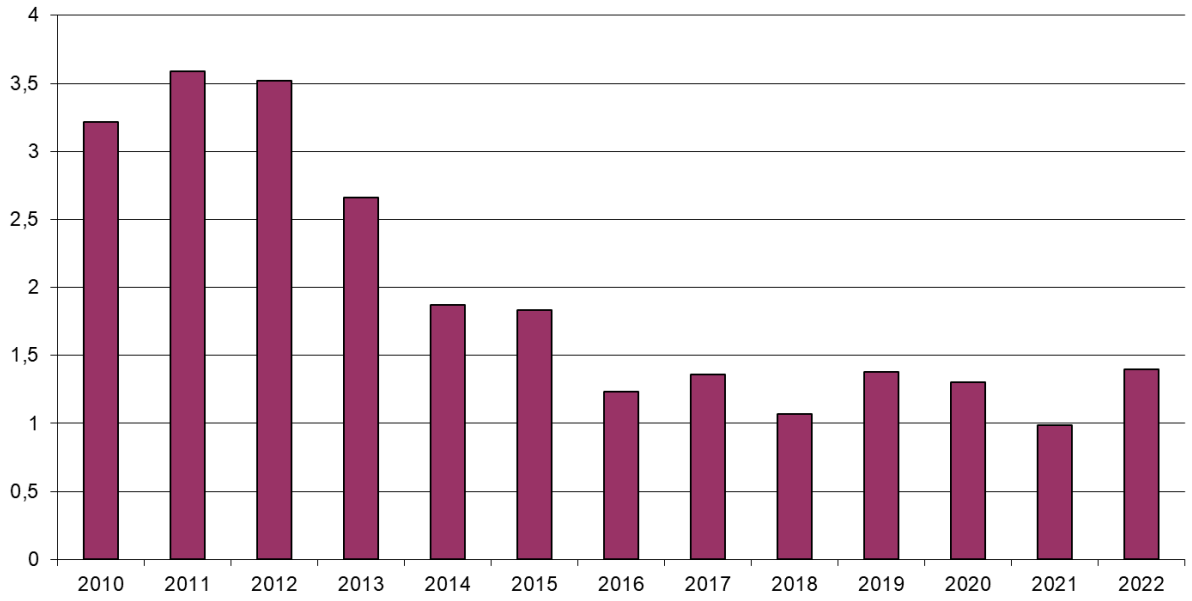

Figure 30 : Nombre d'infraction constatées pour 10 heures de surveillance

Afin de poursuivre cette baisse du nombre d'infractions constatées, encore important pour un site classé en Réserve Naturelle Nationale, l'effort de surveillance doit être maintenu. La proportion d'infractions poursuivies est très faible en 2022 (10 %) du fait de l'absence de personnel commissionné sur une partie de l'année. La majorité des infractions constatées continue de faire l'objet d'une information ou d'un constat.

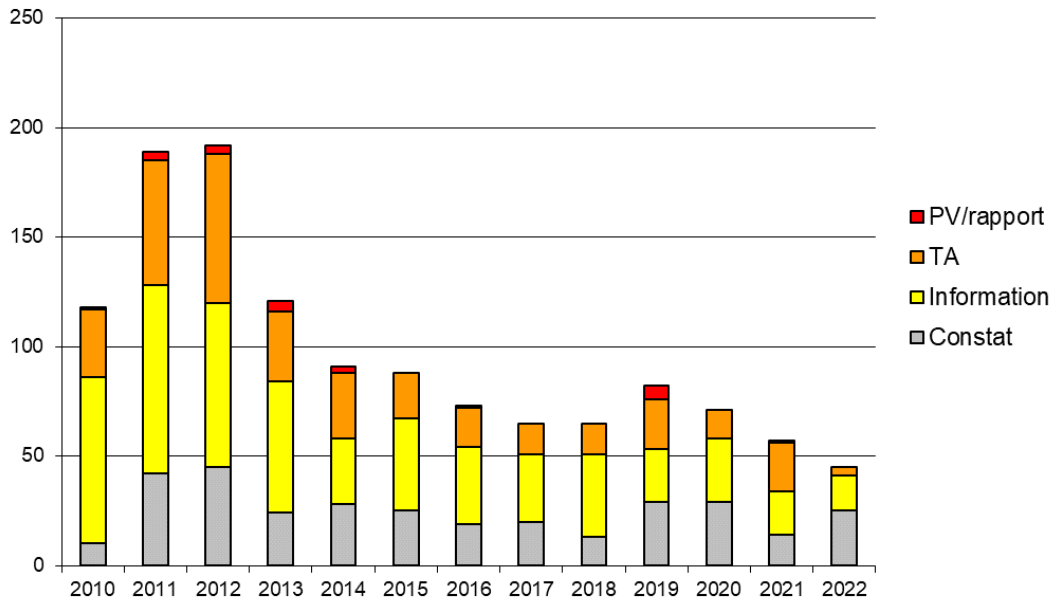

Figure 31 : Evolution des suites données aux infractions

La majorité des infractions est constatée dans le périmètre Réserve Naturelle. L'intervention en périphérie de la RN, dans le cadre d'opérations interservices (OFB, Police Municipale, Gendarmerie Nationale, Département de l'Isère...) concourt à un meilleur respect d'ensemble des espaces protégés.

Mise en conformité des infrastructures liées à la chasse dans le périmètre protégé

Afin de mettre en conformité vis-à-vis du décret de création de la RN, les trois ACCAs ayant du territoire de chasse dans le périmètre protégé ont été rencontrées après un cadrage effectué par les services de l'Etat (DREAL avec les DDT Isère et Ardèche). Ces rencontres ont été effectuées sur le terrain afin de préciser le dispositif et proposer des localisations compatibles avec la réglementation. Pour chaque ACCA, une cartographie présentant le dispositif (miradors, postes, parking si besoin, layons éventuels…) a été produite et soumise aux services de l'Etat au cours de l'été. Ces dispositifs ont ensuite fait l'objet de conventions ACCA-gestionnaire, cadrant certaines modalités de gestion du sanglier (miradors démontés hors période de chasse par les ACCAs, entretien de certains layons par le gestionnaire…). Ces conventions, d'une durée de 10 ans, ont été visées par les DREAL et DDT avant d'entrer en vigueur.

IV - 2 - APPROPRIATION DES ESPACES PROTEGES

Le programme d'éducation citoyenne, « Rhône Commun », soutenu par l'Agence de l'eau RMC, CNR et les communes riveraines de la RN est venu renforcer et poursuivre nos objectifs en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce programme d'éducation aux enjeux du fleuve vise à accompagner le développement d'une vision stratégique pour la résilience du territoire, centrée autour du Rhône et de ses milieux naturels. Instaurer un dialogue et une confiance réciproque entre élus, habitants et usagers est un garant de la réussite de tout projet de développement durable. Cela passe essentiellement par la mise en œuvre de dispositifs de gouvernance mobilisant les acteurs locaux pour cheminer de façon résiliente vers la transition écologique. En contribuant à créer un « milieu dialoguant » autour de l'environnement et du développement durable, ces dispositifs visent à :

- Réconcilier les usages
- Imaginer le futur
- Développer des comportements éco-citoyens
- Préserver le lien social
- S'organiser pour agir
- Renouer nos liens au fleuve.

Avec ce programme Rhône Commun, l'enjeu est de faire du fleuve un élément fort de la structure territoriale et de transmettre ce bien commun unique et exceptionnel. Les actions menées ont pour ambition de participer :

- à la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources,
- à la résilience face au le changement climatique,
- à l'épanouissement de tous les êtres humains,
- au développement de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires,
- à la mise en place d'une dynamique de développement territoriale favorisant la résilience du territoire.

Pour la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, l'année 2022 s'est déroulé à deux vitesses. Tout d'abord, le premier semestre a été marqué par la vacance du poste de chargé de mission ancrage territorial, Clotilde Lebreton étant en congé maternité depuis mi-novembre 2021, suivi de sa démission, ce qui a impacté l'organisation du programme et de la structure. Malgré tout, la grande majorité des actions prévues ont pu être honorées, notamment grâce au dynamisme de Lisa Auger, l'animatrice EEDD et à l'arrivée d'Aude Marcou au 1er juillet 2022 à ce même poste.

Parallèlement, un renfort dédié à l'éducation à l'environnement a pu être mobilisé sur la saison estivale, complétant ainsi fortement la présence sur le terrain des agents de la Réserve Naturelle.

• Animations scolaires et périscolaires

Les objectifs de ces animations scolaires et périscolaires sont (i) d'inculquer aux enfants des connaissances sur l'environnement, les êtres vivants, les écosystèmes en lien avec les milieux alluviaux ; (ii) de permettre aux enfants d'acquérir des réflexes et comportements nécessaires à la protection de la nature ; (iii) d'aider les enfants à penser l'environnement comme un système complexe d'éléments en interaction dont il fait

partie ; et enfin (iv) de former de futurs éco-citoyens. A cela s'ajoute le développement d'Aires Terrestres Educatives sur le territoire, connectées au Rhône ou à ses annexes hydrauliques.

Cette année, 60 animations ont été organisées, à la demande de 14 écoles, notamment celles de communes riveraines (Roussillon, Sablons, Saint-Maurice-l'Exil, Salaise-sur-Sanne, Serrières et Le-Péage-de-Roussillon). Ainsi, 1 338 élèves ont été sensibilisés à plusieurs thèmes, complémentaires : *La plaine alluviale du Rhône, La mare et ses habitants, Les traces du castor, La flore alluviale* ou encore *L'eau et ses usages sur le territoire*.

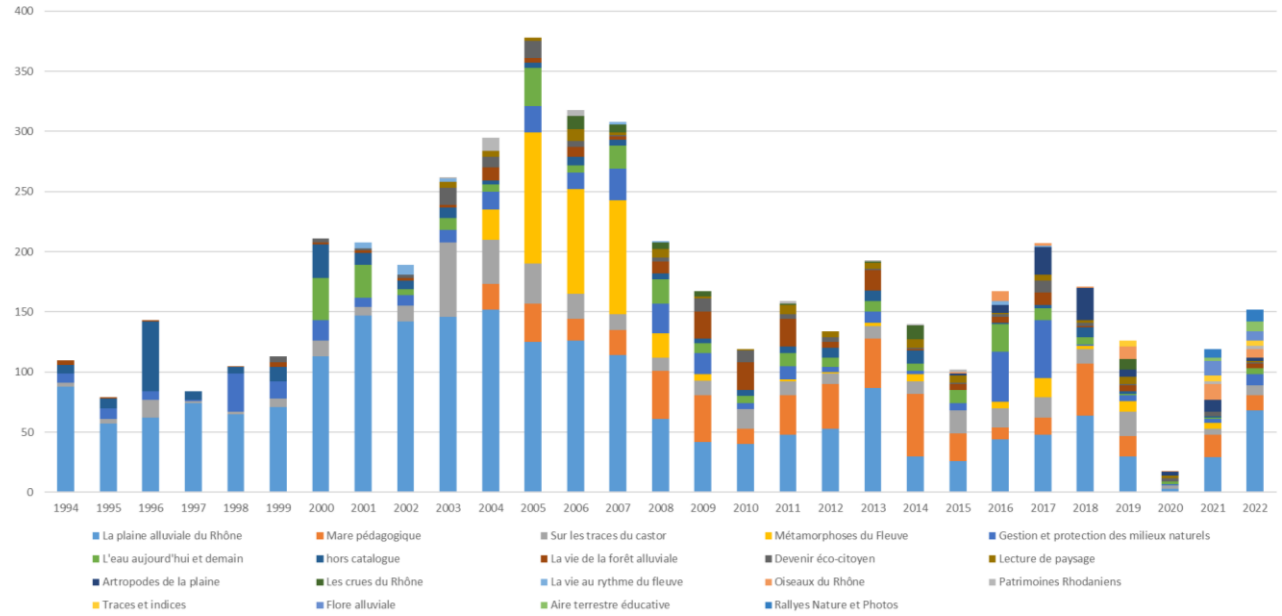

Figure 32 : Nombre d'animations scolaires par thème

Aire Terrestre Educative

Porté par l'Office Français de la Biodiversité sur tout le territoire français, il s'agit d'une démarche pédagogique et éco-citoyenne qui consiste à confier à des élèves de cycle 3 la gestion participative d'un petit site naturel choisi par leurs soins sur leur commune et à proximité de leur école. Encadrés par leurs enseignants et notre structure, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative. Ce projet se développe tout au long de l'année scolaire et a vocation à durer sur le long terme. Les objectifs sont triples :

Figure 33 : Animation – sortie dans le cadre de l'ATE - Vue sur le Rhône et la RN

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels…).

Une Aire Educative a été initiée en septembre 2021 avec l'école primaire privée de Serrières. Le site retenu par les enfants est une roselière en bordure du vieux Rhône. Les séances de travail avec les enfants,

tenues sur site et à l'école, se sont poursuivies durant toute l'année 2022. Ainsi, les 22 élèves ont pu bénéficier de 8 sessions d'accompagnement.

- **Manifestations grand public**

Cette action combine à la fois des animations sur nos espaces protégés et dans les communes riveraines. Sur site, la période estivale reste un moment privilégié pour inciter le grand public à découvrir la richesse de nos sites protégés. Des animations grand public (uniquement estivales en 2022) ont été proposées aux visiteurs, auxquelles s'ajoutent deux évènements de découverte du site : Journée Portes Ouvertes et la fête de la ViaRhôna. Nous continuerons également à intervenir en dehors de nos sites pour aller à la rencontre des riverains et assurer notre visibilité à l'échelle locale. Les objectifs de toutes ces activités sont de (i) diversifier les approches d'animations pour renforcer l'attraction des Espaces naturels protégés ; (ii) véhiculer une image du Rhône accueillante et accessible pour tous ; (iii) améliorer le respect des riverains pour les espaces naturels et en assurer une gestion plus bienveillante et (iv) développer l'écocitoyenneté.

Fête de la ViaRhôna

Organisée en partenariat avec le Département de l'Isère et l'Office du Tourisme « Entre Bièvre et Rhône » pour promouvoir les modes de déplacement doux le long du fleuve, la fête de la ViaRhôna a permis de sensibiliser 75 personnes le 5 juin. Au programme, découverte de nos espaces protégés et de leurs enjeux en vélo à assistance électrique, promenade en calèche, grimpe d'arbres, land art et bien sûr ateliers de découverte de la faune et de la flore.

Les animations estivales

Bien que la programmation estivale aurait pu être perturbée par des conditions climatiques exceptionnelles (longue période de canicule), les objectifs ont pu être atteints. Au total, malgré les alertes canicules continues (jaune et orange) ayant fortement ralenti l'activité estivale, 21 animations à destination du grand public ont été réalisées auprès de près de 150 personnes. Ce succès est notamment permis grâce à la diffusion de la programmation sur nos réseaux et auprès des offices de tourisme.

Journée Portes Ouvertes

A l'occasion de la journée Portes Ouvertes, organisée le dimanche 3 juillet, une cinquantaine de personnes sont venues, dont 28 qui avaient réservé la descente en canoë le long de la lône de la Platière. Les réservations étaient complètes ce qui montre l'intérêt de ce type de journée pour faire découvrir des zones inaccessibles de la Réserve. Pour des raisons de manque de personnel, cette journée n'a pas eu l'ampleur des années précédentes : moins d'animations que les autres années ont été proposées car aucun prestataire externe autre que le Club Nautique de la Platière n'a participé à l'évènement.

Balades sur le Rhône

Quatre sorties ont été organisées en partenariat avec l'Office du Tourisme de la Communauté de Communes « Entre Bièvre et Rhône » et la Compagnie des Canotiers du Rhône & Saône. Cette animation a été l'occasion de retracer l'historique du Rhône et de discuter des enjeux de fonctionnement hydrogéomorphologique et de conservation des milieux alluviaux avec les 120 participants, dont 40 étaient des enfants.

Bar à inf'eaux

Cette année encore, nous avons profité d'évènements locaux - marchés hebdomadaires, Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science, etc. - pour animer ce dispositif itinérant de médiation pour une nouvelle culture du fleuve.

Bar à inf'eau				Nbre pers		Atelier		Totaux
Dates	Evènement	Ville	Lieu	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	
17-sept	Journées Patrimoine	Sablons	Médiathèque	42				**42**
18-sept	Journées Patrimoine	Sablons	Médiathèque	61	6			**67**
09-oct	Foire Bio	Pelussin	Salle des Fêtes	90	26			**116**
08-oct	Aucun	Limony	Place des ancier	1				**1**
06-nov	Salon des créateurs	Salaise s/ Sanne	Salle des Fêtes	170	30	18	18	**236**
19-déc	Marché de Noël	St Pierre Bœuf	Ferme	30	8			**38**
			Totaux	**394**	**70**	**18**	**18**	
			Total adultes	**412**	**Total Enfants**		**88**	
			Total	**500**				

C'est au total 500 personnes qui ont été touchées. Ce dispositif est l'occasion d'aborder des thématiques variées autour du fleuve et la gestion des milieux alluviaux.

Clued'eau

Afin de sensibiliser riverains et scolaires aux enjeux de la gestion de la nappe phréatique, un jeu grandeur nature est en cours de conception : *le Clue d'eau ou qui a endommagé la nappe phréatique* ? Cet outil pédagogique se veut très ludique : son fonctionnement prend source dans le jeu de société *Cluedo*. En 2022, le contenu pédagogique du jeu a été élaboré avec l'appui d'un prestataire : déroulé et fonctionnement du jeu, nom des suspects et leur définition, des témoins, le personnage phare jouant le rôle de l'inspecteur, les dialogues entre les témoins et l'inspecteur, des énigmes, etc. Des maquettes des futurs panneaux ont été imaginées (version numérique), selon leur nature (panneau départ, panneau arrivée, panneau du circuit). Des positions de panneaux et le parcours ont également été prédéfinis. Les prochaines étapes d'élaboration courront dans les deux prochaines années du programme.

- **Renfort EEDD estival 2022**

Figure 34 : Animation estivales – Initiations aux inventaires naturalistes

En 2022, la RN de l'île de la Platière a reçu une dotation supplémentaire de l'État visant à renforcer les actions d'éducation à l'environnement sur le site. Ainsi, une animatrice d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) a été recrutée en juin 2022 pour effectuer des permanences sur le site, renforcer le programme d'animations de l'été, dédoubler certaines animations déjà programmées sur la RN et concevoir de nouvelles animations.

Du fait d'un recrutement tardif, seules deux animations scolaires ont pu être dédoublées. Durant la période estivale, l'animatrice a réalisé 52 évènements auprès du grand public, répartis comme suit :

	Nombre d'évènements	Nombre de participants	Temps face public (heures)
Animation programmée	19	118	63
Permanences observatoire et maraudages	33	325	111

Ainsi, le programme estival a pu être étoffé. Sur le site, plus fréquenté en août, l'alternance entre animations hebdomadaires, animations ponctuelles et maraudage, nous a permis de toucher près de 450 personnes.

La balade faune flore, organisée tous les mardis, a eu un succès moins important que l'exceptionnelle balade crépusculaire, qui a été l'animation la plus fréquentée de l'été (11 participants). Les visiteurs ont également profité des Rallyes Nature, une animation également très demandée. Pour les plus passionnés, des initiations aux inventaires naturalistes ont été réalisées.

En parallèle de cette programmation riche, des journées de maraudage ont été déployées : cette technique pédagogique consiste à partir à la rencontre des visiteurs sur les lieux fréquentés du site (sentiers de promenade, observatoire, etc.) pour interpeller le public de passage. Agréablement surpris, ces derniers ont beaucoup apprécié de pouvoir être renseignés sur la faune et la flore locales, l'historique du site ou encore la réglementation. Plus de 300 personnes ont ainsi été sensibilisées lors de leur balade.

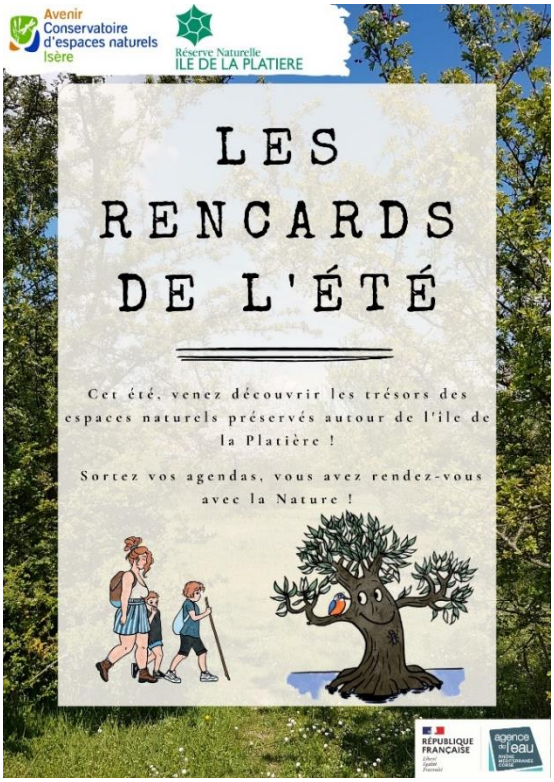

Figure 35 : Couverture du programme d'animations estivales 2022

- **Ancrage territorial**

Cet axe vise à renforcer l'appropriation et l'intégration de la RN, autrement dit, son ancrage territorial, identifié comme un facteur clé de réussite et une priorité pour atteindre les objectifs à long terme de préservation des milieux alluviaux. Inscrite dans le nouveau plan de gestion de la Réserve Naturelle, la dynamisation du fonctionnement du Rhône en est un volet majeur. Sa réalisation technique requiert une phase de concertation pour définir précisément les travaux qui seront réalisés. Une Journée Partenaires de mise en lien et de partage d'expériences était prévu dans l'objectif de réaffirmer le rôle de nos espaces protégés dans la vie du territoire et la préservation de la ressource en eau mais par manque de personne, elle n'a finalement pu avoir lieu. Enfin, dans une optique d'échanges et de mutualisation des expériences, notre participation aux différents réseaux Rhône et Saône (gestion, animation et éducation à l'environnement) se poursuit.

La dynamisation du fonctionnement du Rhône

N'ayant pas de visibilité sur les prochaines actions de restauration prévues sur le RCC de Péage-de-Roussillon, cette action a finalement été plutôt orienté vers des réunions avec des partenaires, notamment CNR. La dynamisation du fonctionnement du Rhône dépend de rencontres avec les partenaires pour appréhender les prochaines actions à mettre en œuvre de façon conjointe, en fonction des projets et opportunités de chacun. Ainsi, une fois les ouvrages ciblés comme prioritaires et la stratégie de concertation établie en lien avec CNR, un processus de concertation avec le grand public sera développé pour définir les travaux à mettre en œuvre, qui pourrait démarrer en fin du programme actuel.

Figure 36 : Les trois maquettes

Au regard de la complexité du projet, un outil de concertation a été développé. Il s'agit d'une maquette 3D constituée de blocs modulables. Trois maquettes supports ont été réalisées pour permettre de visualiser l'évolution du Rhône et de la végétation qui l'entoure, avant la construction des casiers Girardon, après leur installation et la situation actuelle du Vieux Rhône. Elles permettront, pour les concertations ou les rencontres riverains à venir, de faciliter l'explication technique liée au besoin de renaturation et restauration du Rhône, et des rivières en général.

Dans l'objectif de poursuivre notre implication sur le territoire, nous avons participé à une réunion de présentation d'un projet Interreg ResiRiver au sein duquel le Graie et l'Observatoire Hommes-Milieux (OHM) Vallée du Rhône portent une proposition sur la mobilisation des acteurs autour des projets de restauration du Rhône. L'objectif est de devenir contributeur, mettant en lumière les actions de dynamisation du vieux Rhône du secteur de Péage-de-Roussillon, si le projet est retenu, pour les trois prochaines années.

- **Evolution de la fréquentation de la RN**

Le nombre de personnes sensibilisées dans le cadre de maraudages ou d'animations organisées a légèrement augmenté par rapport à 2021. Les longues périodes de canicule de l'année 2022 n'ont pas été particulièrement propice à la balade nature, en tout cas pas à des horaires "conventionnels". Le nombre d'animation est en augmentation, notamment en lien avec le renforcement de la présence sur le terrain des agents de la RN permise par la dotation de l'État. Le nombre d'animations auprès des scolaires augmente légèrement, au détriment de celles auprès des collégiens. Ceci s'explique par le fait que les animations à la demi-journée restent difficiles à organiser par les établissements, ayant besoin de neutraliser plusieurs cours et donc de devoir les reporter.

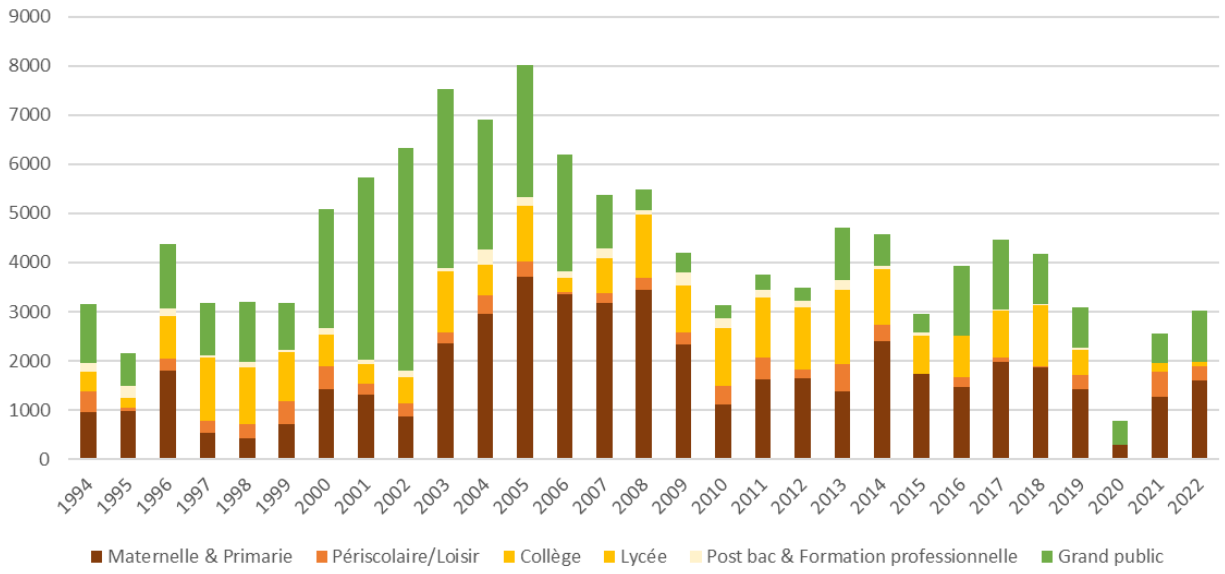

Figure 37 : Nombre de personnes sensibilisées par type de public

Depuis la mise en service du bac à chaînes en 2012, l'accès au sentier "la forêt vagabonde" est physiquement impossible lorsque les conditions hydrologiques ne permettent pas un accès en sécurité (application d'une consigne de sécurité prenant en compte le risque de transfert complet des débits du canal CNR au vieux Rhône). L'année 2022 se situe dans la moyenne haute de l'ouverture du bac à chaines (près de la moitié de l'année). Bien que l'hydrologie soit très calme en 2022, les débits sont restés assez longtemps au-delà du seuil au cours du 1er trimestre, nous contraignant à mettre le bac hors service.

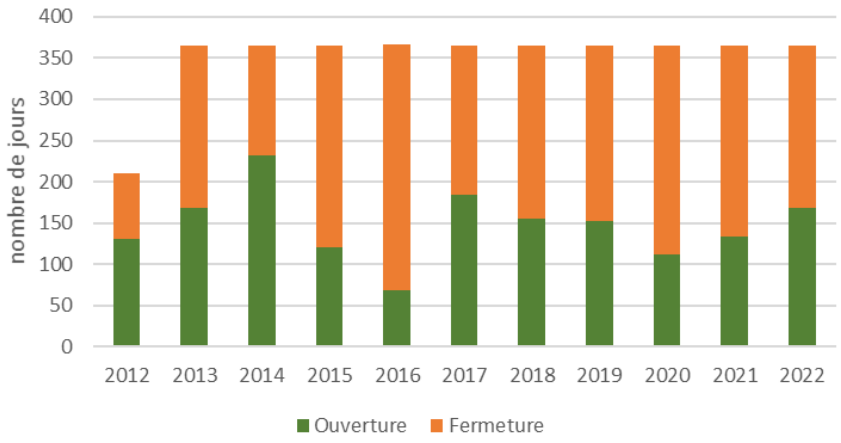

Figure 38 : Ouverture du bac à chaînes

La fréquentation à l'observatoire est la plus importante de ces 6 dernières années, contrastant fortement avec l'année précédente, marquée par une crue d'été qui a grandement limité l'accès au site durant la période la plus favorable.

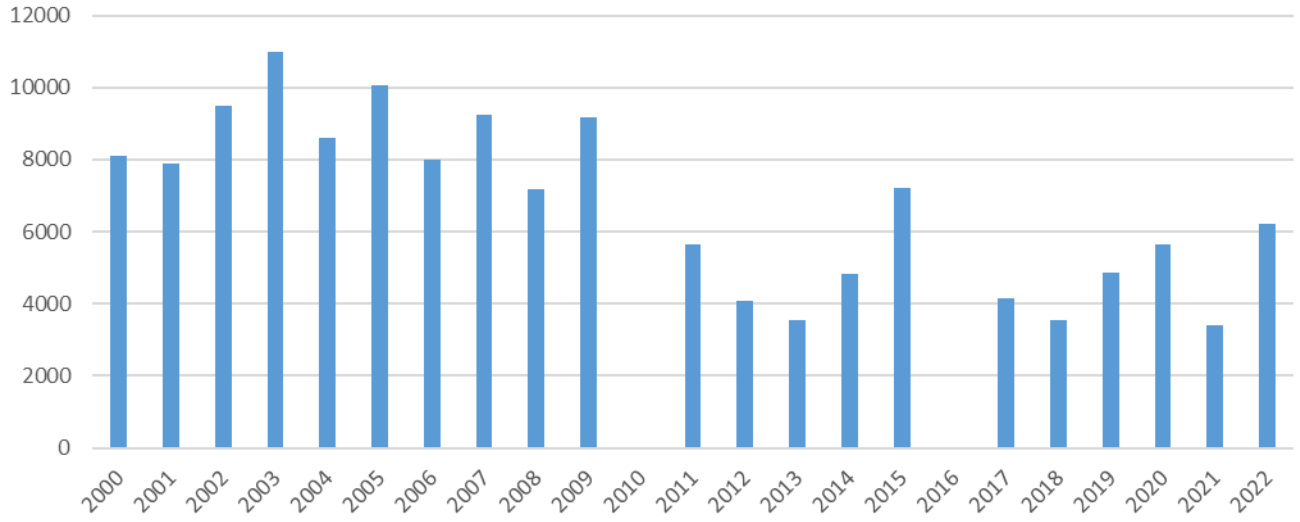

Figure 39 : Nombre de visiteurs à l'observatoire
Défaillance de l'éco-compteur en 2010, déplacement pour travaux puis remplacement en 2016

Les limites de l'accès au sentier de «la forêt vagabonde » ont pour conséquences de concentrer les animations en dehors de la RN et notamment sur le site de l'ENS du Méandre des Oves. Ce site présente l'avantage d'un accès en bus aisé et d'installations d'accueil pour les visiteurs. Le nombre d'animations dans le périmètre de la RN est en augmentation en 2022 en lien avec les maraudages effectués sur le site et les permanences à l'observatoire.

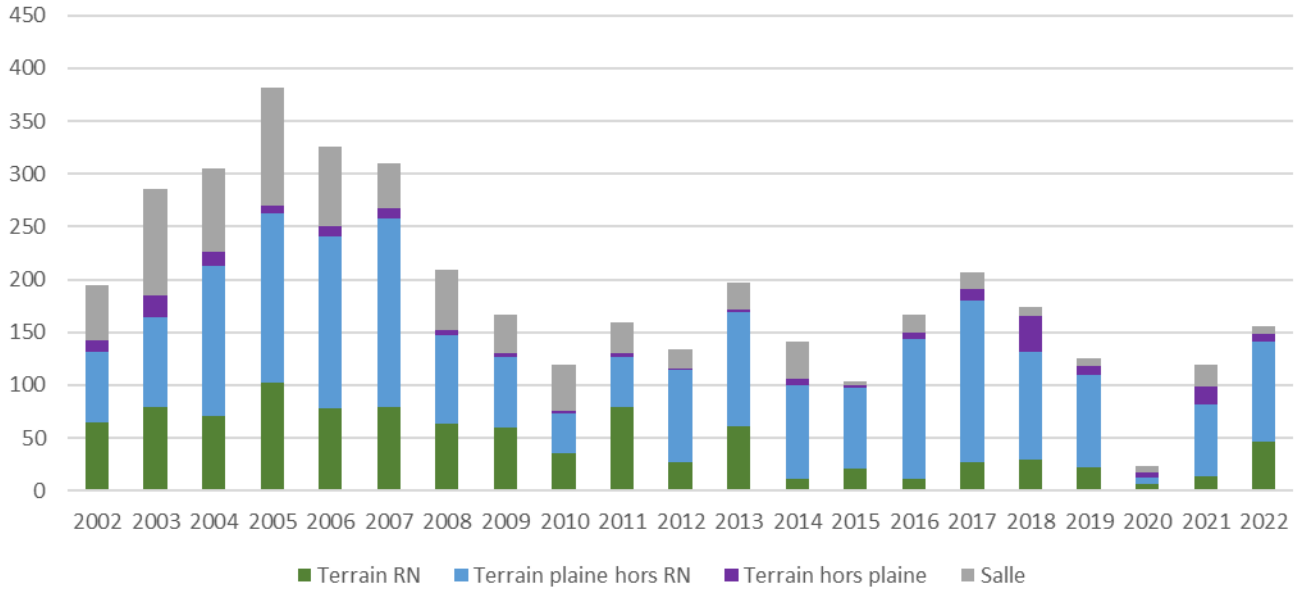

Figure 40 : Localisation des animations réalisées

- **Espace Communication**

Site Internet

Depuis janvier 2021, les pages concernant la RN ont été basculée sur le site internet du gestionnaire : https://www.cen-isere.org/rnn-platiere/.

L'architecture du site fait que l'essentiels des informations relatives à la Réserve Naturelle sont rassemblées sur une seule page web. Si peu d'articles d'actualités ont été publiés sur le site web en 2022, les informations concernant l'ouverture/fermeture du bac à chaînes et le calendrier d'animations ont été mises à jour rapidement. Par ailleurs, les plaquettes de sentiers et les documents de gestion sont toujours disponibles sur ce site. Cette page a été consultée 7 505 fois en 2022. Les difficultés soulevées concernant l'interopérabilité avec les sites d'inscriptions à nos évènements (affûts Castor, visites guidées…) vont nous conduire à remettre en question la communication et son relai sur notre site internet.

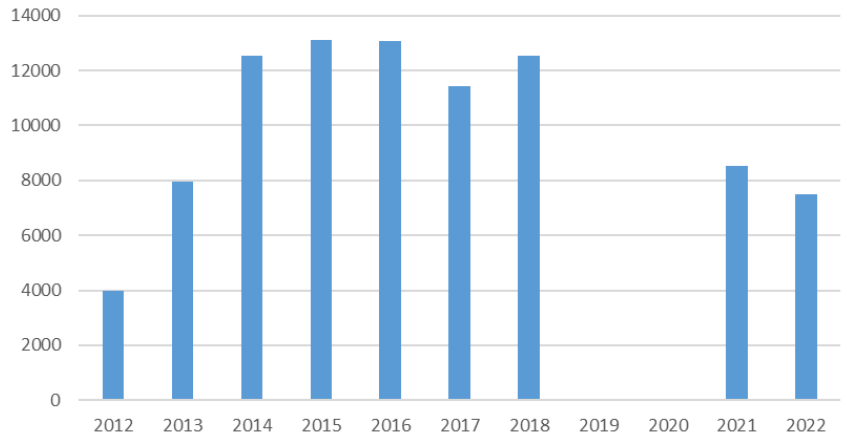

Figure 41 : nombres de visites - site internet

Facebook

Créé en 2015, ce media semble être devenu un pilier solide de notre communication. La portée combinée avec le nombre de réactions (commentaires, partages…) de nos articles est assez élevée mais très variable d'une année à l'autre, en fonction des publications (nombre et type). En effet, les vidéos (principalement issues des pièges photo) et les actualités naturalistes figurent parmi les publications les plus vues et les plus partagées. Les annonces d'évènement, dont le programme d'animation estivale, atteignent également un nombre de personnes élevé. Le nombre d'articles est plus faible en 2022 mais ceux publiés ont été très fortement vus. Le nombre de personnes interagissant avec les publications reste en revanche assez faible.

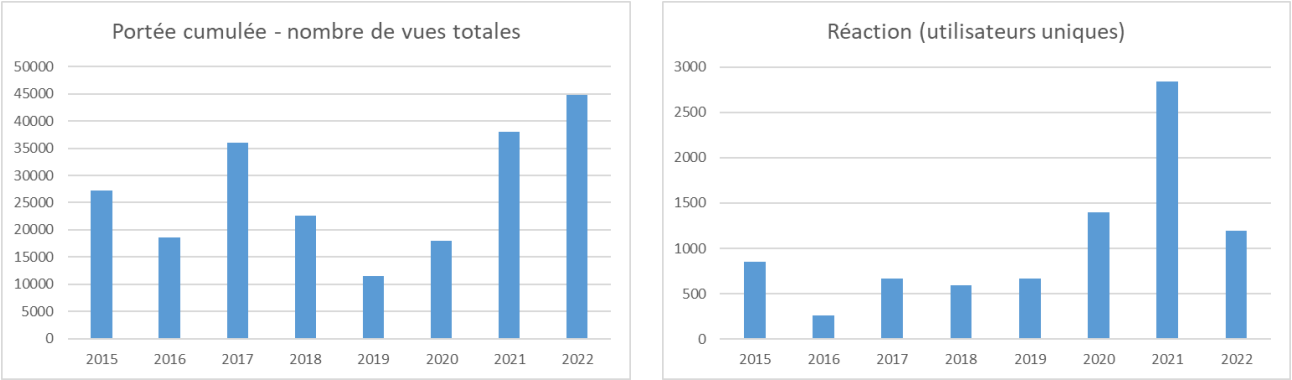

Figure 42 : statistiques de page Facebook de la Réserve Naturelle

V - PILOTAGE DE LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE

- **Gouvernance**

Le comité consultatif de la RN de l'Île de la Platière a été renouvelé le 1er février 2021 pour une durée de 5 ans par un arrêté inter préfectoral (n°38-2021). La composition du comité consultatif a notamment été élargie aux EPCI concernées. Après s'être réuni deux fois en 2021, celui-ci n'a pas été réuni en 2022.

Le conseil scientifique commun aux Réserves Naturelles Nationales des Ramières du Val de Drôme, du Haut Rhône Français et de l'Île de la Platière s'est réuni le 17 mai 2022. Il s'agissait de la première réunion du conseil scientifique depuis la signature de l'arrêté inter-préfectoral n°382022 03 22 00005 qui l'a renouvelé. Après une brève présentation de la RN, les échanges ont porté sur l'arborescence du plan de gestion de la RN. Une présentation du projet de réalimentation des paléochenaux a également été faite. Il a par ailleurs été convenu que les prochaines réunions du conseil devaient être faites sur les sites.

- **Renouvellement du plan de gestion**

Le renouvellement du plan de gestion a été retardé par plusieurs facteurs (instabilité du personnel, crise COVID et attentes par rapport au PTGE). Néanmoins, le diagnostic du plan de gestion et l'arborescence de gestion ont pu être finalisées. La rédaction des fiches actions se poursuit. Leur contenu sera adaptées aux éventuels retours du comité consultatif, du conseil scientifique et du Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature.

Le plan de gestion a été revu selon la méthodologie du Cahier Technique n°88. Ce plan de gestion est articulé autour de trois enjeux et de quatre facteurs clés de la réussite :

- Enjeu 1 : Fonctionnalité de l'hydrosystème et des milieux connexes,
- Enjeu 2 : Forêt alluviale à bois dur,
- Enjeu 3 : Prairies alluviales maigres,
- FCR 1 : Ancrage territorial,
- FCR 2 : Capacité d'accueil des espèces,
- FCR 3 : Connaissances naturalistes et scientifiques,
- FCR 4 : Fonctionnement.

Présentation des enjeux et facteurs clé de la réussite

Enjeu 1 : Fonctionnalité de l'hydrosystème et des milieux connexes

La fonctionnalité alluviale est la base de l'éco-complexe alluvial dont dépend la richesse d'habitats et donc d'espèces qui le caractérisent. Au-delà de chaque espèce ou de chaque habitat patrimonial, ce fonctionnement est la condition de la conservation des milieux alluviaux typiques ayant justifié le classement en réserve naturelle du site.

Dans le cahier RNF n°2 de septembre 2013, il est rappelé que les grands cours d'eau abritent dans leur plaines alluviales une mosaïque complexe d'habitats liés au bon fonctionnement d'un hydrosystème fluvial :

- Le cours d'eau en lui-même et ses grèves (plus ou moins atterries et végétalisées en fonction de l'intensité de la dynamique sédimentaire et de la charge de fond) ;
- Les boisements alluviaux variés (des stades pionniers à Salicacées jusqu'aux forêts matures à bois dur) ;
- Les annexes hydrauliques correspondant à d'anciens chenaux plus ou moins déconnectés du chenal principal. Localement, les marges fluviales aménagées (casiers Girardon) entrent également dans cette catégorie ;
- Des milieux herbacés (prairies, pelouses) occupant temporairement des stations où la dynamique végétale est lente (dépôts très filtrants à sécheresse estivale ou à l'inverse dépressions à hydromorphie importante) dont la présence peut être prolongée par des facteurs naturels (inondation, incendie, grands herbivores sauvages) ou anthropiques (pratiques agro-pastorales).

Ces hydrosystèmes sont caractérisés par des flux, notamment d'eau et d'alluvions, mais aussi de matières organiques et de minéraux. Ces flux s'organisent selon 3 axes : longitudinaux (selon l'axe du cours d'eau), transversaux (perpendiculaire à l'axe du cours d'eau dans le cadre des échanges entre le cours d'eau et la plaine alluviale), et verticaux (échange entre le compartiment souterrain et superficiel). Également, ces flux existent dans les deux sens (de la plaine ou de la nappe vers le fleuve, etc.). De plus, la morphologie du cours d'eau et les communautés associées sont en permanence en train de s'ajuster aux variations de ces flux, ce qui induit une quatrième dimension : l'axe temporel.

Au niveau du Rhône moyen, les deux grandes phases d'aménagement récentes du fleuve depuis le 19ème siècle ont grandement altéré ce fonctionnement. Localement, le retour à un fleuve libre et divagant reste complètement utopique. Cependant, des restaurations plus ou moins importantes d'annexes fluviales puis des marges alluviales, combinées à des restaurations plus fonctionnelles comme l'augmentation et la modulation du débit réservé constituent des conditions nettement plus favorables au rétablissement de processus dynamiques. Cela permettrait aux milieux naturels de l'éco-complexe alluvial de s'auto-entretenir en ré-initiant "naturellement" des successions écologiques.

Cet enjeux, central pour la Réserve Naturelle, est également transversal car celui-ci influence la totalité des milieux alluviaux du site.

Enjeu 2 : Forêt alluviale à bois dur

La Réserve Naturelle abrite une des rares forêts alluviales à haut degré de naturalité du Rhône. Ces boisements alluviaux constituent des milieux privilégiés pour l'accueil de certaines communautés d'espèces (chiroptères, pics, coléoptères saproxyliques, mycètes…) mais contribuent également au maintien de la qualité de l'eau de la nappe alluviale.

L’exploitation sylvicole d’une partie des boisements et leur transformation en plantation de Peupliers ont amoindri leur hétérogénéité et leur richesse. La déprise progressive de la populiculture permet la reconstitution, tout aussi progressive, de boisements plus naturels. Néanmoins, l'aménagement du fleuve pour la navigation puis la dérivation hydro-électrique ont conduit à une déconnexion importantes les boisements alluviaux par rapport à la nappe alluviale. A ces facteurs s'ajoutent la présence d'espèces exotiques et le changement climatique qui contribuent également à la perte du caractère alluvial d'une grande partie des boisements.

Les menaces pesant sur les boisements alluviaux typiques étant de nature à compromettre leur existence sur le site, cet enjeu apparaît comme prioritaire, bien qu'étroitement lié à la fonctionnalité de l'hydrosystème.

Enjeu 3 : Prairies alluviales maigres

En marge du lit mineur, la Réserve Naturelle englobe des milieux ouverts prairiaux et localement pelousaires. Le secteur de l’Île de la Platière compte les dernières prairies maigres de la vallée du Rhône, héritées des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. Conserver ces derniers témoins constitue une priorité, dans la Réserve Naturelle mais surtout à sa périphérie. Ils abritent une flore et une faune typique à fort intérêt patrimonial. À ce titre, ces milieux constituent un enjeu fort et la Réserve Naturelle a une responsabilité forte dans leur conservation.

Dans le strict périmètre de la Réserve Naturelle, la composition floristique de ces milieux est dégradée et en tout cas peu typique par rapport à certains sites proches inclus dans le site Natura 2000 ou dans l'ENS du Méandre des Oves. L'amélioration ou le maintien à long terme de la qualité de ces habitats passera très probablement par des engagements vers des pratiques plus favorables à la biodiversité, notamment pour améliorer la connectivité biologique.

Par ailleurs, en l'absence de grands herbivores sauvages, la dynamique spontanée de la végétation ne peut être enrayée que par des moyens humains (pastoralisme et/ou fauche et broyage).

Chaque enjeu correspond à un objectif à long terme. Une partie des opérations est affectée au suivi à long terme de l'état de l'enjeu et correspond ainsi à la première partie du programme d'action décennal. Les objectifs opérationnels, au nombre de 30, (à atteindre dans les 10 ans) devraient être atteints par la mise en œuvre du reste du programme d'action, correspondant principalement aux actions d'Intervention sur le patrimoine naturel, d'accueil et d'animation ou encore de surveillance. Un total de 139 opération est pour le moment identifié.

Facteur-clé de réussite 1 : Ancrage territorial

L'ancrage territorial désigne le sentiment d'appartenance des individus et/ou des sociétés à un espace. La création des espaces naturels protégés mise en œuvre par l'Etat à l'échelon national a été souvent mal vécue par les populations locales qui ont un sentiment de dépossession de leurs territoires. Pour la Réserve Naturelle, il s'agit donc de rétablir un sentiment d'appartenance au territoire avec le périmètre protégé ajouté à l'équation.

La bonne gestion de la Réserve Naturelle peut difficilement se faire sans une bonne acceptation de la part des usagers, des riverains, des élus locaux et des partenaires techniques. Bien souvent, un déficit de connaissance est la cause d’incompréhensions, notamment sur la partie réglementaire.

Localisée aux confins de trois départements, la création de la Réserve Naturelle a conduit à une asymétrie de l'intensité du lien entre les populations locales et le site mais également à une perte du lien au fleuve des riverains. Ceux de la rive droite ont eu le sentiment d'être dépossédés du site ou encore que cette rive est délaissée en termes de restaurations de lône par rapport à la rive gauche.

Il convient donc de rééquilibrer les choses, notamment en multipliant les échanges auprès de ces publics qui sont primordiaux car ils peuvent avoir une action directe sur les milieux. Ceux-ci sont également en attente d'informations et d'échanges.

L'accueil du jeune public, particulièrement des enfants issus des communes proches de la Réserve Naturelle est à maintenir tout en multipliant les possibilités d'accès et de découverte au site pour tous (élus, grand public, etc.) via des médias variés, sans mettre en péril les enjeux de conservation.

Facteur-clé de réussite 2 : Capacité d'accueil des espèces

La Réserve Naturelle comprend des espèces à forte valeur patrimoniale pour lesquelles la disponibilité et la qualité des habitats ne constituent pas les seuls facteurs limitants. Par sa localisation dans un contexte périurbain, les milieux naturels sont fréquentés pour des activités socioéconomiques qui peuvent avoir des impacts sur la présence de certaines espèces comme la flore, les oiseaux ou certains mammifères. Ainsi, les zones non fréquentées ou de quiétudes effectives sont finalement peu nombreuses et souvent de dimensions modestes en regard de la biologie de certaines espèces. Les multiples accès au site rendent difficilement quantifiable ces dérangements. De plus, certains corridors biologiques sont particulièrement dégradés sur le Rhône et ne permettent pas à certaines espèces de venir sur le site. On pensera ici principalement à l'ichtyofaune dont la composition du peuplement est assez liée à la présence de barrages ou de seuils peu franchissables. L'amélioration de la tranquillité des milieux naturels du site, combinée à une amélioration des connectivités biologiques constitue donc un facteur important pour la conservation du site, tout en maintenant les usages autorisés.

Facteur-clé de réussite 3 : Connaissances naturalistes et scientifiques

La connaissance du site et de son patrimoine sont des informations essentielles pour déterminer le niveau de responsabilité du gestionnaire, et orienter finement la stratégie de gestion. De manière globale, le niveau des connaissances sur la faune, la flore et les habitats naturels continue de s'améliorer sur le site naturel protégé. Il convient toutefois de continuer à réaliser certains suivis nationaux et alimenter les bases de données de tous les groupes taxonomiques, afin de maintenir ce niveau de connaissance sur les espèces à enjeu et d'assurer une veille sur l'arrivée de nouvelles espèces. Il convient également de maintenir et de continuer à développer des partenariats avec le monde de la recherche, qui peuvent offrir des retours très positifs pour le gestionnaire.

Par ailleurs, le renouvellement du diagnostic a révélé l'absence de données sur certains groupes taxonomiques (Hyménoptères, Arachnides…) ou des connaissances partielles ou anciennes sur certains groupes (Mollusques, Micromammifères…) et le manque d'informations sur les tendances évolutives de certaines espèces patrimoniales (Orthoptères, Coléoptères saproxyliques…).

Enfin, les effets du changement climatique, déjà bien perceptibles, n'ont pas encore été compilés dans un diagnostic complet. Afin de poursuivre la gestion adaptative du site, l'établissement d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique apparaît comme indispensable.

Facteur-clé de réussite 4 : Fonctionnement

La gestion courante de la Réserve Naturelle (gestion du quotidien et du fonctionnement administratif et financier de la Réserve Naturelle, mise en œuvre de la surveillance de l'espace naturel, mutualisation des expériences au sein de réseaux, évaluation et rédaction des plans de gestions…) reste un facteur-clé de la réussite des objectifs de conservation et de préservation de cet espace naturel protégé.

- **Temps de travail consacré aux différentes actions**

La répartition des temps travaillés affectés à la Réserve Naturelle est globalement stable. On notera néanmoins l'augmentation sensible de l'activité "Animation, EEDD", comprenant les actions menées dans le cadre du programme Rhône Commun et celles réalisées dans le cadre de la dotation EEDD.

La programmation et les bilans liés à la Réserve Naturelle occupent environ 10 % des temps affectés. Les actions réalisées dans le cadre du PTGE sont également affectées à cette part. La finalisation du plan de gestion, réalisé en équipe restreinte, est également affectée ici.

Le temps dédié à la police de l'environnement est en légère baisse, liée au départ du garde de la Réserve Naturelle et aux difficultés administrative pour le commissionnement de nouveaux agents.

Les suivis scientifiques représentent toujours une part d'environ 15 % des temps affectés à la Réserve Naturelle. Ces suivis sont principalement dédiés à l'évaluation de la gestion, au suivi du patrimoine et à l'amélioration des connaissances.

La maintenance des équipements d'accueil et l'entretien des milieux naturels mobilise environ 10 % du temps en l'absence de travaux uniques.

Enfin, le temps dédié à la gestion courante représente un 30 % du temps affecté à la RN. Ce temps est à nouveau important en 2022. Deux raisons principales expliquent cela. D'abord, deux agents de la RN ont suivi la formation du commissionnement des Réserves Naturelles. Cette formation est assez longue (4 semaines) occasionne donc une variation significative du temps dédié au fonctionnement. Parallèlement, le début de la migration des bases de données du gestionnaire vers un outil plus partagé et performant (GéoNature) a nécessité des temps importants de nettoyage et de mise à niveau.

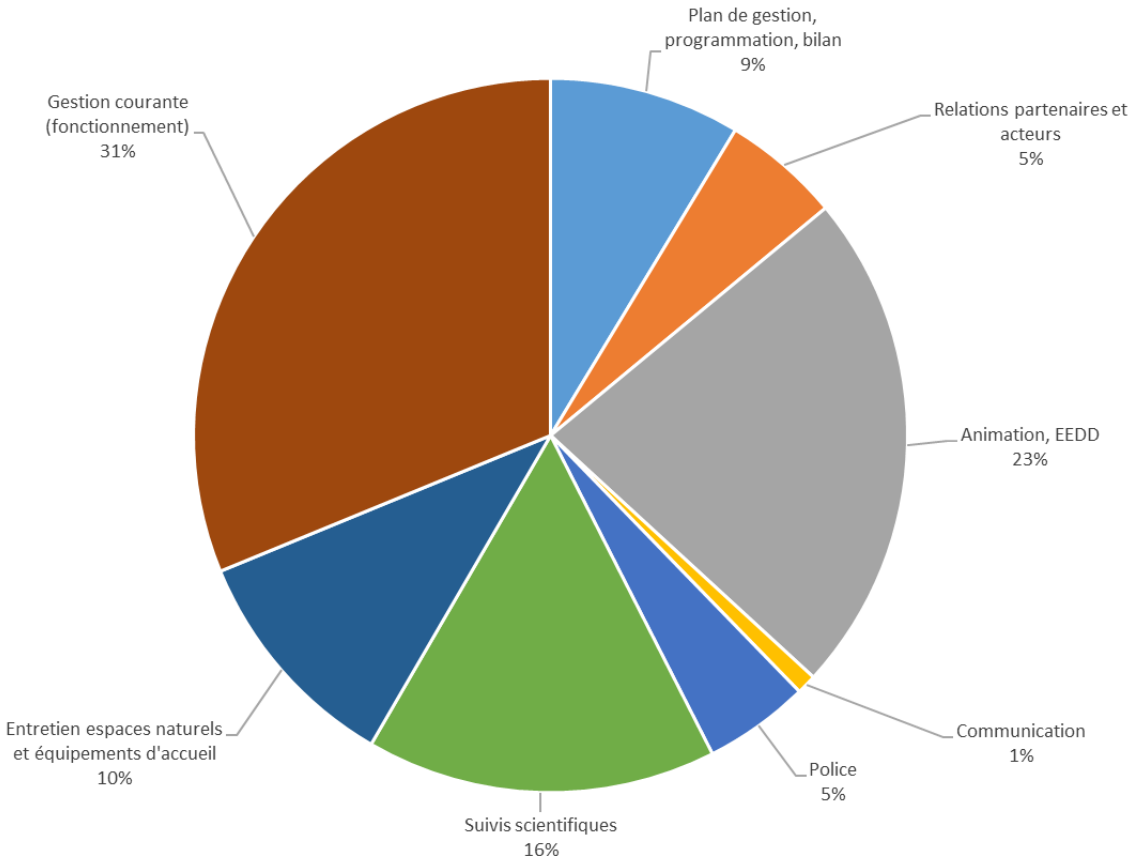

Figure 43 : Synthèse des temps affectés à la gestion de la Réserve Naturelle

- **Personnel gestionnaire**

En 2022, le personnel affecté à l'antenne de la Platière du CEN Isère en charge de la gestion de la Réserve Naturelle comprend 10 salariés :

Equipe permanente :

- Lisa AUGER, éducatrice à l'environnement et au développement durable,
- Manon BOUNOUS, chargée d'études Flore/Habitats,
- Christian FREGAT, garde-technicien jusqu'en septembre 2022,
- Stéphane GAZEL, agent d'entretien d'espaces naturels,
- Nathalie LE CARRE, responsable administratif et financier,
- Clotilde LEBRETON, chargée de mission ancrage territorial jusqu'en avril 2022,
- Aude MARCOU, chargée de mission ancrage territorial à partir de juillet 2022,
- Bernard PONT, conservateur jusqu'en juin 2022,
- Yves PRAT-MAIRET, conservateur adjoint jusqu'en juin 2022 puis conservateur,
- Aude SOILEUX, garde-technicienne à partir de décembre 2022.

Renfort saisonnier :

- Aude SOILEUX, éducatrice à l'environnement et au développement durable, recrutée pour 5 mois dans le cadre de la dotation EEDD de l'État.

L'équipe a été complétée par :

- Alizée MOREL, stagiaire de Bachelor en appui sur les suivis odonatologiques (6 mois),
- Baptiste BON, stagiaire de BTS GPN, sur l'entretien et la gestion des espaces naturels (3 semaines),
- Eliot CHAZOT, stagiaire de BTS GPN, sur l'entretien et la gestion des espaces naturels (3 semaines),
- Sarah BREUZARD, stagiaire de 4ème, en stage de découverte (1 semaine).

L'année 2022 est donc marquée par le départ en retraite de Bernard Pont, premier conservateur de la Réserve Naturelle, en poste depuis 1988. Il a ainsi établi les plans de gestion successifs de la Réserve Naturelle, coordonné et mis en œuvre la gestion du site (relations avec les acteurs locaux et partenaires, suivis scientifiques, organisation et accueil des publics…) pendant de très nombreuses années. Son dévouement en faveur de ce site, tant au niveau local que national, notamment au travers de son implication dans la commission Patrimoine Naturel de RNF ont fortement contribués au rayonnement du site. Cette implication importante a largement contribué aux fortes améliorations de la qualité des milieux naturels de la Réserve Naturelle avec par exemple l'accompagnement des nombreuses restaurations écologiques réalisées. Un grand merci à lui !

En 2022, la gestion de la Réserve Naturelle a bénéficié du soutien financier de :

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère

CEN Isère - AVENIR

Maison Borel
2 rue des Mails
38120 Saint-Egrève

Antenne de la Platière
Ferme des Oves
38550 Le Péage de Roussillon

Téléphone : 04 74 84 35 01
Mél : platiere@cen-isere.org
Web : www.cen-isere.org/rnn-platiere/